



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 avril 2011  
Français  
Original : anglais

## Soixante-sixième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013\*

#### Titre V Coopération régionale pour le développement

#### Chapitre 19 Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

(Programme 15 du cadre stratégique pour la période 2012-2013)\*\*

### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	3
A. Organes directeurs . . . . .	10
B. Direction exécutive et administration . . . . .	11
C. Programme de travail . . . . .	15
Sous-programme 1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive . . . . .	16
Sous-programme 2. Commerce et investissement . . . . .	22
Sous-programme 3. Transports . . . . .	27
Sous-programme 4. Environnement et développement . . . . .	32
Sous-programme 5. Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe . . . . .	36
Sous-programme 6. Développement social . . . . .	42
Sous-programme 7. Statistique . . . . .	48

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session (A/66/6/Add.1)*.

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-cinquième session, Supplément n° 6 (A/65/6/Rev.1)*.



---

Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement. . . . .	52
D. Appui au programme. . . . .	66
Annexe	
Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013. . . . .	74

## Vue d'ensemble

Tableau 19.1

### Prévisions de dépenses

(En dollars des États-Unis)

Projet du Secrétaire général	96 802 900 <sup>a</sup>
Montant révisé des crédits ouverts pour 2010-2011	98 326 800
<sup>a</sup> Aux taux de 2010-2011.	

Tableau 19.2

### Tableau d'effectifs proposé

Postes	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2012-2013	433	1 SGA, 1 D-2, 14 D-1, 36 P-5, 57 P-4, 45 P-3, 33 P-2/1, 244 AL, 2 AN
Création	1	D-1 pour la composante 3 (Activités sous-régionales en Asie du Nord et en Asie centrale) du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement)
Suppression	8	5 P-3, 2 P-2, 1 AN
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2010-2011	440	1 SGA, 1 D-2, 13 D-1, 36 P-5, 57 P-4, 50 P-3, 35 P-2/1, 244 AL, 3 AN

*Abréviations* : SGA = secrétaire général adjoint; AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national.

- 19.1 Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui découle des résolutions 37 (IV) et 414 (XIII) du Conseil économique et social, qui ont porté création de la Commission, consiste à promouvoir la coopération régionale afin d'assurer un développement économique et social durable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique, région dynamique et en pleine évolution qui se caractérise par une richesse et une diversité croissantes, mais qui est aussi en proie à une pauvreté persistante, à la dégradation de l'environnement, à l'inégalité et à l'insécurité. Le rôle de la Commission a par la suite été précisé dans diverses résolutions adoptées par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et la Commission elle-même. Récemment, par sa résolution 64/1 relative à la restructuration de l'appareil de conférence, la Commission a encore précisé l'orientation de son mécanisme intergouvernemental afin de s'attaquer plus efficacement aux grands problèmes que pose le développement économique et social durable et sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique.
- 19.2 La région de l'Asie et du Pacifique, qui compte 4,1 milliards d'habitants, soit plus de 60 % de la population mondiale, affiche une croissance parmi les plus rapides au monde. Au cours des dernières décennies, elle a fait des progrès remarquables sur plusieurs fronts, tels que des échanges commerciaux dynamiques et une croissance économique tirée par l'investissement, une réduction régulière de la pauvreté et des progrès techniques. L'onde de choc de la crise financière, survenue dans le sillage des crises alimentaire et énergétique, a cependant exposé de nombreux pays à une

insécurité économique qui risque de compromettre le développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, les vulnérabilités et les inégalités sociales tant à l'intérieur des pays qu'entre ceux-ci s'accroissent, exacerbées par l'évolution rapide des structures de soutien familial, le vieillissement de la population, l'urbanisation et les migrations. Bien que la région ait amorcé une reprise économique, l'expérience des crises précédentes donne à penser que le redressement sera plus lent sur le plan social.

- 19.3 L'insécurité économique va de pair avec l'insécurité sociale et écologique, avec des effets cumulatifs. La manière dont la région parvient à relever ces défis déterminera la nature, la rapidité et la viabilité de son développement au cours des prochaines décennies.
- 19.4 Compte tenu de l'évolution de la situation, la Commission proposera aux États membres de solides analyses stratégiques, des orientations possibles et des activités de coopération technique pour les aider à s'attaquer aux grands problèmes de développement et à appliquer des solutions novatrices qui contribuent à assurer la prospérité économique, le progrès social et la viabilité de l'environnement dans l'ensemble de la région. Parallèlement, elle utilisera son appareil de conférence pour permettre aux États membres de s'exprimer de manière plus coordonnée sur les problèmes de portée mondiale en renforçant leurs capacités de concertation, de négociation et de formulation de l'action à mener en matière de développement à l'ère de la mondialisation. Un élément clef de cette stratégie consistera à promouvoir la connectivité intrarégionale.
- 19.5 La CESAP continuera d'œuvrer à la réalisation des principaux objectifs communs à toutes les commissions régionales, à savoir : a) encourager l'intégration économique aux échelons sous-régionaux et régionaux; b) promouvoir la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire; c) appuyer le développement durable de la région en aidant à combler les écarts économiques, sociaux et environnementaux entre les États membres et les sous-régions, notamment en facilitant le commerce et les transports. Afin d'atteindre ces objectifs, toutes les commissions régionales poursuivront le dialogue multilatéral, continueront de mettre en commun leurs connaissances et de constituer des réseaux et s'emploieront ensemble à promouvoir la coopération intrarégionale et interrégionale, non seulement entre elles, mais aussi avec d'autres organisations compétentes.
- 19.6 Compte tenu de ce qui précède, la Commission adoptera une démarche multisectorielle et multidisciplinaire plus équilibrée pour la prise de décisions concernant le développement et la définition des questions à traiter en la matière. Elle encouragera et aidera les États membres à élaborer un ensemble commun de normes, conventions et modes de développement. Son action de sensibilisation s'appuiera sur des analyses fondées sur l'observation factuelle qui rendent compte des disparités entre pays et à l'intérieur de ceux-ci, notamment celles qui existent entre hommes et femmes, en s'attachant en priorité à appréhender les problèmes des pays qui ont des besoins particuliers, notamment les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.
- 19.7 Le projet de cadre stratégique se compose d'un ensemble intégré de huit sous-programmes complémentaires et interdépendants qui correspondent aux priorités des États membres. Les sous-programmes du cadre stratégique pour la période 2012-2013 traduisent la continuité dans l'orientation des travaux déjà entrepris par la CESAP au cours de la période 2010-2011 et reflètent le mandat défini dans la résolution 64/1 de la Commission, l'engagement de la CESAP à appuyer l'action menée par l'ONU dans le domaine du développement, et les efforts soutenus déployés par le secrétariat pour accroître l'efficacité de l'organisation et des activités de développement.
- 19.8 Compte tenu de l'objectif général consistant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, les sous-programmes sont axés sur les objectifs suivants : a) doter les gouvernements et les États membres de politiques de développement plus efficaces, plus viables et

qui profitent à tout le monde en vue d'appliquer une démarche pluridisciplinaire de nature à combler les écarts de développement et de renforcer les capacités d'adaptation; b) donner aux régions l'occasion de peser de façon plus forte et plus coordonnée sur les mécanismes mondiaux et aider les pays à tenir les engagements pris au niveau international; c) faire en sorte que des mécanismes de coopération et des cadres institutionnels soient en place à l'échelon régional afin de promouvoir l'intégration régionale et un développement sans exclusive.

- 19.9 Un élément central de la stratégie du programme de travail de la CESAP consiste à encourager la coopération régionale et sous-régionale, y compris la coopération Sud-Sud. Outre le bureau pour la sous-région du Pacifique, qui sera étoffé, les bureaux sous-régionaux pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest apporteront une assistance technique mieux ciblée et plus soutenue afin de s'attaquer de manière plus équilibrée aux problèmes prioritaires des États membres dans leurs sous-régions respectives.
- 19.10 Les partenariats avec les entités multilatérales et organisations sous-régionales continueront d'être renforcés de manière à envisager les problèmes régionaux dans une optique ouverte et cohérente et à éviter les doubles emplois, tout en tirant parti des points forts de la CESAP et de sa complémentarité avec ses partenaires.
- 19.11 D'une manière générale, la CESAP utilisera ses capacités multidisciplinaires, sa présence renforcée aux niveaux régional et sous-régional, le vaste réseau qu'elle a mis en place avec les organisations sous-régionales, régionales et internationales et son rôle d'antenne régionale de l'ONU pour formuler des orientations et proposer des solutions aux graves problèmes qui se posent en matière de développement régional et mondial en ce XXI<sup>e</sup> siècle.
- 19.12 Les bureaux sous-régionaux pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est et pour le Pacifique ont ouvert leurs portes, la première à Incheon (République de Corée) et la seconde à Suva, et sont entièrement opérationnels. Le bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, qui sera installé à Almaty (Kazakhstan), et le bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, qui sera installé à New Delhi, mettent la dernière main aux accords avec les pays hôtes et achèvent de recruter leur personnel et de louer les locaux dont ils ont besoin.
- 19.13 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au titre de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 19.3 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme. Une légère diminution est prévue pour 2012-2013, encore que cinq publications inscrites au programme de travail de l'exercice 2008-2009 [4 au titre du sous-programme 4 (Environnement et développement) et 1 au titre du sous-programme 6 (Développement social)] aient été reconduites.

Tableau 19.3

**Répartition des publications**

<i>Publications</i>	<i>2008-2009 (nombre effectif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>	<i>2012-2013 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	61	28	25
Publications isolées	26	19	17
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>47</b>	<b>42</b>

- 19.14 Le montant total des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2012-2013 au titre de ce chapitre s'élève à 96 802 900 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 1 523 900 dollars (1,5 %), dont 43 000 dollars imputables au non-renouvellement de crédits

approuvés à titre ponctuel en 2010-2011 dans le cadre de la révision des crédits nécessaires au renforcement et à l'uniformisation du système de gestion de la sécurité. L'augmentation nette que fait apparaître le tableau 19.5 peut être résumée comme suit :

- a) Une réduction de 63 400 dollars à la rubrique Organes directeurs, qui s'explique par une diminution des besoins au titre des objets de dépense autres que les postes (autres dépenses de personnel et voyages), la session annuelle de la Commission étant mieux organisée et n'exigeant pas de recourir à un nombre d'interprètes aussi élevé que par le passé;
- b) Une augmentation de 778 000 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration, qui s'explique par : i) une progression des besoins au titre des postes du fait du transfert d'un poste P-3 de la Division de la planification du programme et des partenariats (composante Appui au programme) au cabinet du Secrétaire exécutif afin d'aider le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (249 300 dollars); ii) une progression des ressources autres que celles affectées à des postes aux fins de la gestion de la continuité des opérations (528 700 dollars);
- c) Une augmentation nette de 374 200 dollars au titre du programme de travail, qui s'explique par :
  - i) Une augmentation nette de 237 800 dollars au titre du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive), qui tient au transfert d'un poste P-3 relevant du sous-programme 5 (Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe) aux fins de la mise en œuvre d'activités dans les pays ayant des besoins spéciaux, en particulier les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (249 300 dollars), en partie compensée par une diminution nette des ressources autres que celles affectées à des postes (11 500 dollars);
  - ii) Une diminution nette de 5 700 dollars au titre du sous-programme 2 (Commerce et investissement), qui tient à une réduction des ressources demandées pour les services d'experts et les services contractuels (14 700 dollars), laquelle est en partie contrebalancée par une progression des crédits demandés à la rubrique Voyages (9 000 dollars);
  - iii) Une diminution nette de 5 000 dollars au titre du sous-programme 3 (Transports), correspondant aux ressources autres que celles affectées à des postes, qui tient à une réduction des ressources demandées pour les services d'experts (6 700 dollars), laquelle est en partie contrebalancée par une progression des crédits demandés pour les consultants (1 700 dollars);
  - iv) Une diminution nette de 5 100 dollars au titre du sous-programme 4 (Environnement et développement), correspondant aux ressources autres que celles affectées aux postes, qui tient à une réduction des ressources demandées au titre des consultants, des voyages et des services contractuels (14 900 dollars), laquelle est en partie contrebalancée par une progression des crédits demandés pour les experts (9 800 dollars);
  - v) Une diminution nette de 257 500 dollars au titre du sous-programme 5 (Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe), qui s'explique par le transfert d'un poste P-3 au sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) aux fins de la mise en œuvre d'activités dans les pays ayant des besoins spéciaux, en particulier les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, en application de la résolution 66/3 relative au Document final de Dhaka sur le Programme d'action de Bruxelles en faveur

des pays les moins avancés, par laquelle la Commission a demandé au Secrétaire exécutif d'aider les pays les moins avancés de la région à appliquer les recommandations formulées dans le Document final (249 300 dollars), et une réduction nette des ressources autres que celles affectées aux postes (8 200 dollars), qui correspond à une diminution des ressources demandées au titre des experts, des voyages et des services contractuels (11 800 dollars), laquelle est en partie contrebalancée par une progression des montants demandés pour les consultants (3 600 dollars);

- vi) Une diminution de 6 200 dollars à la rubrique Objets de dépense autres que les postes du sous-programme 6 (Développement social), qui tient à une réduction des crédits demandés au titre des experts et des voyages;
  - vii) Une diminution nette de 5 300 dollars à la rubrique Objets de dépense autres que les postes du sous-programme 7 (Statistiques), qui tient à une réduction des crédits demandés au titre des consultants et des experts (25 200 dollars), laquelle est en partie contrebalancée par une augmentation des ressources demandées pour les services contractuels (19 900 dollars);
  - viii) Une augmentation nette de 421 200 dollars au titre du sous-programme 8 (Activités sous-régionales), qui tient au projet de création d'un poste D-1 dans le Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale afin de renforcer la coopération régionale, de prêter une plus grande pertinence et une plus grande efficacité au rôle et aux activités de la Commission en Asie centrale, de renforcer le rôle et les capacités du Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, celui-ci étant un mécanisme majeur de coopération et de coordination des projets internationaux à l'échelon sous-régional, et de veiller à ce que les domaines prioritaires recensés par la réunion intergouvernementale ad hoc sur les nouveaux Bureaux sous-régionaux de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, et pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest reçoivent tout le soutien voulu. La création du poste qui est proposé permettrait au Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale d'être placé sur un pied d'égalité avec les autres bureaux sous-régionaux et de renforcer la coordination et l'exécution de son programme de travail, en particulier celles du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECAs), initiative soutenue conjointement par la CESAP et la Commission économique pour l'Europe (CEE) (221 900 dollars); au transfert d'un poste d'agent local (119 900 dollars) cédé par la Division de l'administration (composante Appui au programme) au Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est; à une augmentation nette de 79 400 dollars à la rubrique Objets de dépense autres que les postes en vue de financer les dépenses liées aux consultants, aux voyages et aux frais généraux de fonctionnement (160 600 dollars), laquelle est en partie compensée par une diminution des ressources demandées au titre des experts, des services contractuels, des fournitures et accessoires, et du mobilier et du matériel (81 200 dollars);
- d) Une diminution nette de 2 612 700 dollars au titre de l'appui au programme, qui s'explique par : i) la cession d'un poste P-3 au Bureau du Secrétaire exécutif (composante Direction exécutive et administration), afin d'aider le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission, et d'un poste d'agent local au Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est au titre du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement) en vue de renforcer les activités de recherche et l'appui administratif dans le cadre du programme de travail du Bureau sous-régional (369 200 dollars); ii) la suppression de huit postes, à savoir cinq postes P-3 de traducteur-interprète (deux pour le français, deux pour le russe et un pour le chinois) dans le Service des

conférences et de la documentation, deux postes P-2, l'un à la bibliothèque (poste de bibliothécaire adjoint) et l'autre à la Division de la planification du programme et des partenariats (poste de spécialiste de la gestion des programmes), et un poste d'administrateur recruté sur le plan national à la Section des services centraux d'appui/Bureau du protocole, dans le cadre de la poursuite de la restructuration des services d'appui de la Commission (1 848 100 dollars); iii) la diminution nette de 395 400 dollars à la rubrique Objets de dépense autres que les postes, du fait de la réduction des besoins pour les voyages, les frais généraux de fonctionnement, les fournitures et accessoires, et le mobilier et le matériel (402 800 dollars), laquelle est en partie contrebalancée par une augmentation des ressources demandées au titre des consultants (7 400 dollars).

- 19.15 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 32 619 000 dollars viendront compléter les crédits inscrits au budget ordinaire et serviront à financer l'acquisition d'une expérience de terrain concrète aux fins des activités normatives et analytiques de base de la Commission. L'augmentation prévue s'explique principalement par le versement de contributions volontaires destinées à financer de nouveaux projets qui devraient commencer en 2011 et se poursuivre en 2012-2013 et qui ont trait au développement rural et social aux fins de l'amélioration des conditions de vie et de la sécurité alimentaire au Myanmar et de la gestion viable des déchets solides dans les villes secondaires et les petites villes, ainsi qu'une intensification des activités des bureaux sous-régionaux qui devraient devenir pleinement opérationnels pendant l'exercice biennal 2012-2013.
- 19.16 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation s'élèvent à 4 047 000 dollars et correspondent à 401,2 mois de travail, soit 3 875 000 dollars au titre des postes et 172 000 dollars au titre des autres objets de dépense. Sur ce total, 3 616 800 dollars proviendraient du budget ordinaire et 430 200 dollars seraient couverts par les ressources extrabudgétaires.

Tableau 19.4

**Répartition des ressources par composante, en pourcentage**

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	1,1	–
B. Direction exécutive et administration	6,1	0,7
C. Programme de travail		
1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	7,8	9,4
2. Commerce et investissement	6,7	10,6
3. Transports	6,5	2,3
4. Environnement et développement	7,0	11,2
5. Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe	5,3	18,1
6. Développement social	7,3	6,2
7. Statistiques	5,1	19,2
8. Activités sous-régionales de développement	7,4	9,3
<b>Total partiel, C</b>	<b>53,1</b>	<b>86,3</b>
D. Appui au programme	39,7	13,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 19.5

**Ressources nécessaires, par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Composante	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (crédits ouverts)	Augmentation		Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2012-2013 (montant estimatif)
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	850,5	1 098,1	(63,4)	(5,8)	1 034,7	44,1	1 078,8
B. Direction exécutive et administration	6 176,8	5 149,4	778,0	15,1	5 927,4	347,8	6 275,2
C. Programme de travail	45 733,9	50 936,5	374,2	0,7	51 310,7	2 772,5	54 083,2
D. Appui au programme	38 605,5	41 142,8	(2 612,7)	(6,4)	38 530,1	3 302,5	41 832,6
<b>Total partiel</b>	<b>91 366,7</b>	<b>98 326,8</b>	<b>(1 523,9)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>96 802,9</b>	<b>6 466,9</b>	<b>103 269,8</b>

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	2008-2009 (dépenses effectives)	2010-2011 (montant estimatif)	2012-2013 (montant estimatif)
A. Direction exécutive et administration	122,9	185,1	220,4
B. Programme de travail	23 445,4	25 863,5	28 159,0
C. Appui au programme	3 628,5	4 169,6	4 239,6
<b>Total partiel</b>	<b>27 196,8</b>	<b>30 218,2</b>	<b>32 619,0</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>118 563,5</b>	<b>128 545,0</b>	<b>136 657,7</b>

Tableau 19.6

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2010- 2011	2012- 2013	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2010- 2011	2012- 2013
			2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
Secrétaire général adjoint	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	13	14	–	–	2	2	15	16
P-5	36	36	–	–	3	3	39	39
P-4/3	107	105	–	–	28	28	135	133
P-2/1	35	33	–	–	2	3	37	36
<b>Total partiel</b>	<b>193</b>	<b>190</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>228</b>	<b>226</b>
<b>Catégories diverses</b>								
Agents locaux	244	244	–	–	56	66	300	310

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013	2010- 2011	2012- 2013
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	2	–	–	1	1	4	3
<b>Total partiel</b>	<b>247</b>	<b>246</b>	–	–	<b>57</b>	<b>67</b>	<b>304</b>	<b>313</b>
<b>Total</b>	<b>440</b>	<b>436</b>	–	–	<b>92</b>	<b>103</b>	<b>532</b>	<b>539</b>

## A. Organes directeurs

### *Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 034 700 dollars*

- 19.17 La Commission, qui compte 53 membres et neuf pays et territoires membres associés, assure la direction de l'ensemble des travaux de son secrétariat et rend compte au Conseil économique et social. Elle tient une session annuelle ordinaire, constituée d'un segment hauts responsables suivi d'un segment ministériel, au cours desquels les participants débattent de questions importantes pour le développement économique et social durable et sans exclusive des pays de la région et prennent des décisions. Une réunion informelle des chefs de délégation peut être organisée durant les segments ministériels de chaque session de la Commission, avec l'interprétation simultanée.
- 19.18 À la suite de l'adoption par la Commission de sa résolution 64/1, son organe intergouvernemental subsidiaire comprend désormais huit comités, soit le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, le Comité du commerce et de l'investissement, le Comité des transports, le Comité de l'environnement et du développement, le Comité des technologies de l'information et des communications, le Comité de la réduction des risques de catastrophe, le Comité du développement social et le Comité de statistique.
- 19.19 La durée totale des sessions des organes délibérants (session annuelle de la Commission et sessions biennales des huit comités) est de 54 jours au plus par exercice biennal. Outre les organes subsidiaires de la Commission, le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission se réunit officiellement 12 fois par an au plus pour conseiller et assister le Secrétaire exécutif dans l'exercice de ses fonctions, et assurer la liaison entre la Commission et le secrétariat. Les réunions de la Commission et de ses comités se tiennent normalement au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok. Si elles se tiennent dans une autre ville, sur l'invitation d'un État membre, toutes les dépenses supplémentaires sont prises en charge par le pays hôte.
- 19.20 Conformément à sa résolution 64/1, la Commission procédera à sa soixante-septième session, en 2011, à un examen à mi-parcours du fonctionnement de son appareil de conférence. Conformément à la même résolution, la Commission procédera à sa soixante-neuvième session, en 2013, à l'examen final de son appareil de conférence, notamment de ses organes subsidiaires, en tenant compte des résultats de l'examen à mi-parcours.

Tableau 19.7

**Ressources nécessaires : organes directeurs**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Autres objets de dépense	1 098,1	1 034,7	–	–
<b>Total</b>	<b>1 098,1</b>	<b>1 034,7</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

- 19.21 Le montant de 1 034 700 dollars demandé, en baisse de 63 400 dollars, correspond aux dépenses afférentes aux réunions de la Commission, de ses comités et d'autres organes intergouvernementaux. Il couvrirait diverses dépenses opérationnelles, telles que le coût du personnel temporaire engagé pour les réunions, des consultants et des experts, les frais de voyage du personnel appelé en renfort pour assurer les services de conférence et du fonctionnaire du Bureau des commissions régionales de New York qui assiste à chacune des sessions annuelles de la Commission, les services de traduction pendant les périodes de pointe, etc.
- 19.22 La baisse de 63 400 dollars s'explique essentiellement par la diminution des crédits demandés à la rubrique Autres dépenses de personnel, qui tient à une organisation plus efficace de la session de la Commission : le nombre de réunions tenues simultanément est réduit, comme par conséquent le nombre d'interprètes supplémentaires nécessaires pour en assurer le service.

**B. Direction exécutive et administration**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 927 400 dollars*

- 19.23 La direction exécutive et l'administration englobent le Cabinet du Secrétaire exécutif et le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation.
- 19.24 Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure la direction et la gestion d'ensemble du secrétariat de la CESAP, en proposant aux États membres de solides analyses stratégiques, des orientations possibles et des activités de renforcement des capacités pour les aider à s'attaquer aux grands problèmes de développement et à appliquer des solutions novatrices contribuant à assurer la prospérité économique, le progrès social et la viabilité de l'environnement dans toute la région.
- 19.25 Il offre un encadrement et des orientations pour coordonner la mise en œuvre du programme de travail de la CESAP, qui continuera de viser en priorité à maintenir la croissance dans le monde de l'après-crise, à accélérer les efforts visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et à combler les lacunes existantes en matière de développement sans porter atteinte à l'écosystème.
- 19.26 Le Groupe des communications stratégiques et de la sensibilisation appuiera la mise en œuvre du programme de travail de la CESAP en faisant connaître ses activités normatives et son travail d'analyse et de renforcement des capacités dans tous les médias et en mettant en évidence son rôle en tant qu'instance la mieux placée pour traiter au profit de tous l'ensemble des aspects du développement durable de la région.

Tableau 19.8

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAP

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Gestion efficace du programme de travail	<p>a) i) Produits exécutés en temps voulu</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (Pourcentage de produits exécutés dans les délais fixés)</p> <p>2008-2009 : 91 % 2010-2011 (estimation) : 92 % 2012-2013 (objectif) : 93 %</p> <p>ii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources</p> <p><i>Mesure des résultats</i> (Taux d'exécution du budget)</p> <p>2008-2009 : 100 % 2010-2011 (estimation) : 100 % 2012-2013 (objectif) : 100 %</p>
b) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États membres	<p>b) Augmentation du nombre de recommandations faites par les organes intergouvernementaux au sujet des questions nouvelles qui ont été portées à leur attention par la CESAP</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 50 recommandations 2010-2011 (estimation) : 50 recommandations 2012-2013 (objectif) : 54 recommandations</p>
c) Plus grande cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	<p>c) Augmentation du nombre de produits à fournir qui relèvent du mécanisme de coordination régionale de l'Asie et du Pacifique ou de l'un de ses groupes de travail thématiques</p> <p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 8 produits à fournir 2010-2011 (estimation) : 12 2012-2013 (objectif) : 20</p>

- d) Faire mieux connaître les activités normatives, d'analyse et de renforcement des capacités de la CESAP et mettre en évidence son rôle en tant qu'instance régionale la mieux placée pour traiter l'ensemble des aspects du développement durable au profit de tous
- d) i) Accroissement du nombre de mentions des activités et politiques de la CESAP dans les grands organes d'information de l'Asie et du Pacifique
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : s.o.  
2010-2011 (estimation) : 120 mentions  
2012-2013 (objectif) : 132 mentions
- ii) La CESAP est mieux connue des publics cibles et reconnue pour l'instance régionale la mieux placée pour traiter au profit de tous l'ensemble des aspects du développement durable de l'Asie et du Pacifique
- Mesure des résultats*  
(Pourcentage de personnes interrogées dans le cadre d'une enquête sur leur connaissance de la CESAP)  
2008-2009 : s.o.  
2010-2011 (estimation) : 70 %  
2012-2013 (objectif) : 80 %
- e) Amélioration des délais de présentation de la documentation
- e) Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session présentés dans les délais prescrits
- Mesure des résultats*  
2008-2009 : 56 %  
2010-2011 (estimation) : 50 %  
2012-2013 (objectif) : 60 %
- 

### Facteurs externes

- 19.27 Les objectifs et les réalisations de la direction exécutive et de l'administration devraient être atteints si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements et les autres partenaires de la Commission à l'échelon national continuent de faire une place privilégiée à la coopération régionale dans le domaine du développement socioéconomique; b) les organismes des Nations Unies restent déterminés à améliorer la cohérence de leurs politiques et y affectent les ressources nécessaires; c) la communauté internationale se montre sensible aux besoins et aux préoccupations des pays membres de la CESAP et leur apporte son soutien, conformément aux directives établies par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social ainsi qu'aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

### Produits

- 19.28 Les produits de l'exercice biennal 2012 -2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique;

- a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions de la Commission (28);
- b. Documents à l'intention des organes délibérants : rapport annuel de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2); rapport sur la gestion, la planification et la mise en œuvre du programme (2); étude sur le thème de la session annuelle de la Commission (2);
- ii) Assistance aux représentants et rapporteurs : service des réunions du Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
  - i) Expositions, visites guidées, conférences : activités de sensibilisation du public aux travaux de la CESAP et de l'ONU (2);
  - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information et de promotion sur les questions prioritaires pour la CESAP et l'ONU (2);
  - iii) Communiqués de presse, conférences de presse : organisation de conférences de presse, de points-presse et d'entretiens avec la presse (2); communiqués de presse et articles d'opinion diffusés par la CESAP sur son travail et ses activités, ou pour le compte du Siège de l'ONU ou d'autres organismes des Nations Unies (2);
  - iv) Manifestations spéciales : Journée des Nations Unies et autres manifestations de ce type (2);
  - v) Supports techniques : production et mise à jour du contenu des pages Web de la CESAP;
  - vi) Ressources audiovisuelles : production de documentation audiovisuelle ou multimédia et de supports didactiques consacrés à la CESAP (2);
  - vii) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : organisation des réunions du mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (2).

Tableau 19.9

**Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	4 776,6	5 025,9	22	23
Autres objets de dépense	372,8	901,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 149,4</b>	<b>5 927,4</b>	<b>22</b>	<b>23</b>
Fonds extrabudgétaires	185,1	220,4	–	–
<b>Total</b>	<b>5 334,5</b>	<b>6 147,8</b>	<b>22</b>	<b>23</b>

19.29 Le montant de 5 927 400 dollars, qui représente une augmentation de 778 000 dollars, se décompose comme suit : a) 5 025 900 dollars pour le financement de 23 postes (1 SGA, 1 D-2,

1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 12 postes d'agent local), soit une augmentation de 249 300 dollars tenant au transfert d'un poste P-3 de la Division de la planification des programmes et des partenariats au Cabinet du Secrétaire exécutif, aux fins de l'appui au Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission; et b) 901 500 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, notamment les nouveaux besoins liés à la continuité des opérations.

- 19.30 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 220 400 dollars, soit une modeste augmentation de 35 300 dollars, viendront compléter les crédits inscrits au budget ordinaire et serviront à financer des initiatives visant à accroître l'efficacité de la CESAP en matière de relations extérieures et d'organisation. Ces fonds serviront : a) à assurer la coordination avec les nouveaux bureaux sous-régionaux afin qu'ils soient pleinement associés aux activités prévues dans le programme de la Commission; b) à améliorer la gestion des connaissances pour qu'elle ait davantage d'impact sur le développement, grâce notamment à l'expansion du contenu informatif affiché sur le Web; et c) à nouer des relations avec d'autres organisations aux échelons régional et sous-régional afin d'établir avec elles des liens de collaboration et de partenariat. L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget.

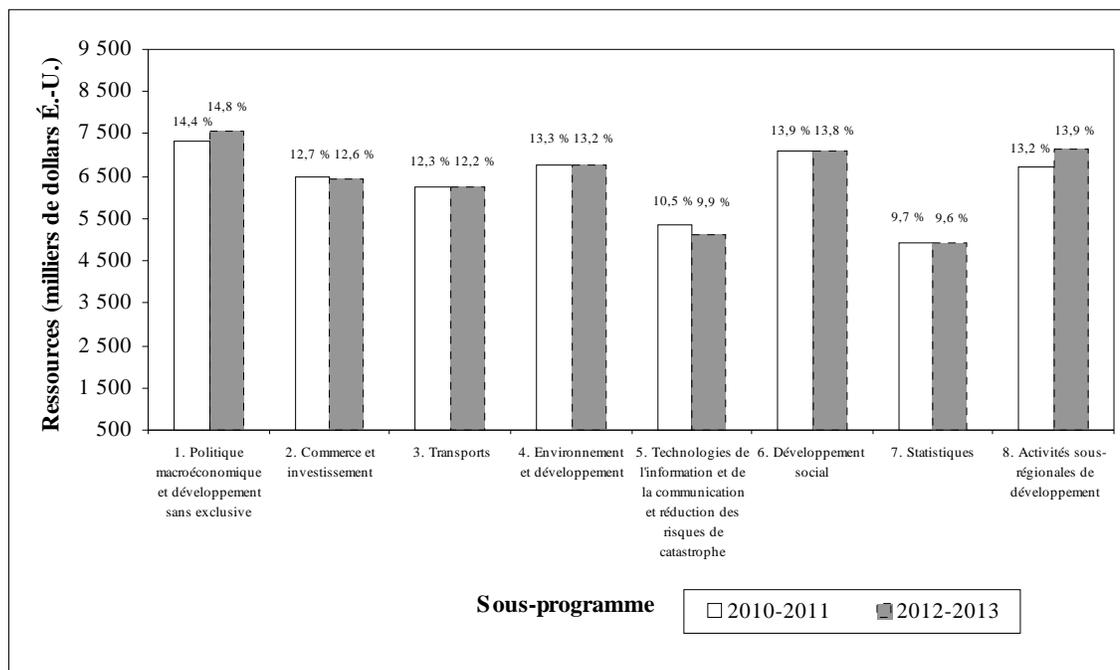
## C. Programme de travail

Tableau 19.10

### Ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
<b>Budget ordinaire</b>				
1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive	7 330,6	7 568,4	33	34
2. Commerce et investissement	6 464,2	6 458,5	28	28
3. Transports	6 271,1	6 266,1	28	28
4. Environnement et développement	6 777,0	6 771,9	31	31
5. Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe	5 353,7	5 096,2	24	23
6. Développement social	7 085,0	7 078,8	33	33
7. Statistiques	4 916,0	4 910,7	24	24
8. Activités sous-régionales de développement	6 738,9	7 160,1	21	23
<b>Total partiel</b>	<b>50 936,5</b>	<b>51 310,7</b>	<b>222</b>	<b>224</b>
Fonds extrabudgétaires	25 863,5	28 159,0	59	74
<b>Total</b>	<b>76 800,0</b>	<b>79 469,7</b>	<b>281</b>	<b>298</b>

## Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



## Sous-programme 1

## Politique macroéconomique et développement sans exclusive

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 568 400 dollars*

- 19.31 Le sous-programme est géré par la Division des politiques macroéconomiques et du développement avec l'appui du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable. Il sera exécuté conformément à la stratégie définie dans le sous-programme 1 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 19.11

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Promouvoir un environnement macroéconomique favorable et renforcer la coopération économique régionale à l'appui d'un développement durable et sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique, en ce qui concerne notamment la réduction de la pauvreté et les autres objectifs de développement adoptés au niveau international, notamment dans les pays ayant des besoins particuliers

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

a) Meilleure compréhension, par les responsables politiques et les autres groupes cibles, des enjeux macroéconomiques et des

**Indicateurs de succès**

a) Augmentation du nombre de références, dans des documents directifs, des travaux universitaires et les médias, aux publications et

moyens de promouvoir la croissance économique, de faire reculer la pauvreté et de réduire les disparités de développement

autres activités de la CESAP dans les domaines de la politique macroéconomique, du financement et du développement

*Mesure des résultats :*

2008-2009 : 500 articles et références

2010-2011 (estimation) : 700 articles et références

2012-2013 (objectif) : 800 articles et références

b) Accroissement de la participation régionale aux forums mondiaux du développement et renforcement de la coopération économique et financière régionale pour tirer parti des synergies mutuellement bénéfiques qui contribuent à une croissance et à un développement durables et sans exclusive

b) i) Augmentation du nombre de résolutions et de documents issus de réunions qui témoignent d'un accord sur la nécessité d'une coopération économique et financière régionale qui enrichit le débat mondial sur le développement

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 2 documents finals et résolutions

2012-2013 (objectif) : 3 documents finals et résolutions

ii) Multiplication des partenariats entre les États membres de la CESAP pour renforcer la coopération économique et financière régionale

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 1 partenariat

2012-2013 (objectif) : 2 partenariats

c) Renforcement des capacités des États membres, notamment des pays ayant des besoins particuliers, pour qu'ils puissent formuler et mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et des politiques de développement en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement

c) Pourcentage accru des participants aux activités de la CESAP qui déclarent être mieux à même de formuler et de mettre en œuvre de vigoureuses politiques de développement économique, y compris les options et les stratégies recommandées par la CESAP dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le développement

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 60 % de participants

2010-2011 (estimation) : 70 % de participants

2012-2013 (objectif) : 80 % de participants

d) Renforcement de l'aptitude des États membres à formuler et mettre en œuvre des politiques de développement rural en faveur de l'agriculture écologiquement viable et de la sécurité alimentaire

d) Pourcentage accru des participants aux travaux du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable qui indiquent qu'ils sont davantage en mesure de formuler et de mettre en œuvre des politiques de

développement rural en faveur de l'agriculture  
écologiquement viable et de la sécurité  
alimentaire

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 70 % de participants

2010-2011 (estimation) : 75 % de participants

2012-2013 (objectif) : 80 % de participants

---

### Facteurs externes

- 19.32 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation économique, sociale et politique des pays cibles reste stable; b) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour assurer une coopération fructueuse; c) des ressources extrabudgétaires sont mobilisées en quantité suffisante pour assurer aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur voulues.

### Produits

- 19.33 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :

Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement sans exclusive (2); rapport sur les questions concernant les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (1); rapports sur les activités du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CERPEDECS) (2);
    - ii) Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (1); rapport sur les grandes questions concernant les politiques macroéconomiques, la réduction de la pauvreté et le développement inclusif (1);
    - iii) Groupes spéciaux d'experts : examens critiques par les pairs de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (2); réunion d'experts sur l'examen régional du Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit (30 participants) (1); réunion d'experts sur les problèmes et défis que pose la promotion d'un développement durable et sans exclusive dans les pays de la région ayant des besoins particuliers (1);
    - iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du CERPEDECS (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Asia-Pacific Development Journal* (semestriel) (4); *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, y compris sa présentation officielle (2); *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique : actualisation de fin d'année* (2);
  - ii) Publications isolées : réduire les écarts de développement, y compris les écarts dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par les pays ayant des besoins particuliers (1);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : supports d'information destinés au public sur les politiques socioéconomiques et leurs résultats en Asie et dans le Pacifique (y compris les documents de référence destinés à la presse, les notes de pays et les outils de présentation) (2); services d'information et renforcement de la base de données sur l'agriculture durable au service de la réduction de la pauvreté (2); *Palawija News* (trois fois par an) (2);
  - iv) Supports techniques : notes d'orientation de la Division des politiques macroéconomiques et du développement, notamment celles qui ont trait aux politiques macroéconomiques et au développement sans exclusive (trois fois par an) (2); analyse des enjeux et défis de la coordination macroéconomique et de l'architecture financière régionale en vue d'éviter de futures crises économiques et financières et de promouvoir un développement durable et sans exclusive, notamment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); série de documents de travail en ligne sur les politiques macroéconomiques et le développement sans exclusive (semestrielle) (2); document sur les politiques économiques visant à promouvoir la croissance, à faire reculer la pauvreté et à réduire les disparités de développement (1); analyse des enjeux et défis de la coordination macroéconomique et de l'architecture financière régionale en vue d'éviter de futures crises économiques et financières et de promouvoir un développement durable et sans exclusive, notamment la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); documents portant sur les principaux problèmes et questions liés à la réduction des écarts de développement et des déficits dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement par les pays de la région ayant des besoins particuliers, notamment ceux recensés dans le Document final de Dhaka (2); études de pays pour réduire les écarts de développement dans certains pays ayant des besoins particuliers, dans le cadre de la mise en œuvre régionale du Document final de Dhaka et des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (2); étude sur les mesures d'appui aux pays les moins avancés, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU (1); études sur la transition, pour certains des pays les moins avancés de l'Asie et du Pacifique, au titre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales (2);
  - v) Services fonctionnels pour des réunions interinstitutions : établissement des prévisions concernant les principaux pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre du projet LINK (2); Groupe de travail thématique sur la pauvreté et la faim relevant du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies en Asie et dans le Pacifique (semestriel) (2);
  - vi) Participation à l'élaboration de produits communs : contributions régionales aux rapports *Situation et perspectives de l'économie mondiale* et présentation officielle de

ces publications (2); enquête du Secrétariat de l'ONU sur les mesures d'appui aux pays les moins avancés dans la région (2);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Stages, séminaires et ateliers : concertations au niveau national sur les politiques macroéconomiques à adopter pour aider les populations pauvres et n'exclure personne, sur les obstacles à leur mise en œuvre et sur le partage des pratiques exemplaires (20 participants) (1); ateliers sous-régionaux sur les mesures recommandées face aux grands problèmes socioéconomiques énoncés dans l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (30 participants) (1); cycle de séminaires organisés par la Division des politiques macroéconomiques et du développement et portant sur de grandes questions économiques et sociales concernant l'Asie et le Pacifique (30 participants) (1); concertation de haut niveau sur la promotion de la coopération régionale et de la coopération Sud-Sud entre les économies d'Asie centrale et d'autres pays de la région, notamment les pays ayant des besoins particuliers, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (50 participants); ateliers multipartites sous-régionaux d'information sur la mise en œuvre du Document final de Dhaka et des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (30 participants) (1);
  - ii) Projets opérationnels : renforcement de la capacité des décideurs et hauts responsables gouvernementaux à formuler des politiques macroéconomiques coordonnées au niveau régional pour assurer une reprise rapide, atténuer les effets des crises futures et soutenir un développement dynamique et équitable (1); renforcement des capacités des pays de la région, en particulier ceux ayant des besoins particuliers, en matière de macroéconomie et d'élaboration de politiques publiques visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (1); renforcement des capacités de pays prioritaires ayant des besoins particuliers, afin d'aider ceux-ci à relever les défis liés au développement socioéconomique et à la protection de l'environnement et leur permettre de participer plus facilement aux efforts de coopération et d'intégration aux niveaux régional et sous-régional (1); renforcement de la capacité des pays à conduire des recherches socioéconomiques et politiques dans le domaine de l'agriculture durable aux fins de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire (1); renforcement de la coordination et du travail en réseau au niveau régional afin d'amplifier et de diffuser plus largement les résultats des recherches utiles à la conception et à l'exécution de politiques en faveur de l'agriculture durable et du développement rural (1).

Tableau 19.12

**Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	6 953,0	7 202,3	33	34
Autres objets de dépense	377,6	366,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 330,6</b>	<b>7 568,4</b>	<b>33</b>	<b>34</b>
Fonds extrabudgétaires	2 327,4	3 062,6	10	13
<b>Total</b>	<b>9 658,0</b>	<b>10 631,0</b>	<b>43</b>	<b>47</b>

- 19.34 Le montant de 7 568 400 dollars, qui représente une augmentation nette de 237 800 dollars, se décompose comme suit : a) 7 202 300 dollars pour le financement de 34 postes (1 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 6 P-3, 3 P-2 et 15 postes d'agent local), compte tenu de l'acquisition d'un poste P-3 (249 300 dollars) provenant du sous-programme 5 (Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe; b) 366 100 dollars affectés à des objets de dépense autres que les postes, ce qui représente une diminution de 11 500 dollars des prévisions de dépenses au titre des consultants, des experts, des frais de voyage et des services contractuels.
- 19.35 Le transfert proposé pour le poste P-3 provenant du sous-programme 5 vise à assurer l'exécution des activités prévues au titre du présent sous-programme pour les pays ayant des besoins particuliers, notamment les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, conformément aux dispositions de la résolution 66/3 de la Commission.
- 19.36 La diminution des ressources au titre des autres objets de dépense (11 500 dollars) s'explique principalement par le fait que le recours aux compétences internes sera systématiquement privilégié et par une réduction des services contractuels liés à l'organisation d'ateliers.
- 19.37 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant de 3 062 600 dollars seront utilisés notamment pour ce qui suit :
- Concertation de haut niveau sur la promotion de la coopération régionale et Sud-Sud entre les économies d'Asie centrale et d'autres pays de la région, notamment les pays ayant des besoins particuliers, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale; concertations au niveau national sur les politiques macroéconomiques à adopter pour aider les pauvres et n'exclure personne, sur les obstacles à leur mise en œuvre et sur le partage des pratiques exemplaires;
  - Cycle de séminaires sur de grandes questions économiques et sociales concernant l'Asie et le Pacifique; ateliers multipartites sous-régionaux d'information sur la mise en œuvre du Document final de Dhaka et des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; ateliers sur les mesures recommandées face aux grands problèmes socioéconomiques énoncés dans l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*;
  - Renforcement des capacités des pays de la région, en particulier ceux ayant des besoins particuliers, en matière de macroéconomie et d'élaboration de politiques publiques visant à

accélérer la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement; autres activités de coopération technique liées à la fourniture d'une assistance aux décideurs et hauts responsables gouvernementaux pour la formulation de politiques macroéconomiques coordonnées au niveau régional visant à assurer une reprise rapide, à atténuer les effets des crises futures et à soutenir un développement dynamique et équitable;

- d) Renforcement de la coordination et du travail en réseau au niveau régional afin d'amplifier et de diffuser plus largement les résultats des recherches utiles à la conception et à l'exécution de politiques en faveur de l'agriculture durable et du développement rural; et recherches socioéconomiques et politiques dans le domaine de l'agriculture durable aux fins de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire;
- e) Renforcement des capacités de pays prioritaires ayant des besoins particuliers, afin d'aider ceux-ci à relever les défis liés au développement socioéconomique et à la protection de l'environnement et de leur permettre de participer plus facilement aux efforts de coopération et d'intégration aux niveaux régional et sous-régional.

19.38 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. L'augmentation nette de 735 200 dollars par rapport aux prévisions extrabudgétaires établies pour l'exercice 2010-2011 est due au lancement par la CESAP, en 2012-2013, d'un nouveau programme intégré de développement rural et de développement économique et social pour renforcer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire dans la zone aride du Myanmar; elle est compensée en partie par le transfert d'activités de réduction de la pauvreté au sous-programme 6 (Développement social).

## Sous-programme 2 Commerce et investissement

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 458 500 dollars*

19.39 Le sous-programme, dont la responsabilité incombe à la Division du commerce et de l'investissement, reçoit l'appui du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologies et du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique. Il sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 2 du programme 15 du Cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 19.13

### Objectifs pour l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Promouvoir le commerce, l'investissement et le transfert de technologies pour un développement durable et sans exclusive dans la région de l'Asie et du Pacifique

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

a) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en

a) i) Pourcentage de participants aux activités et initiatives de la CESAP qui déclarent avoir

œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises

amélioré et/ou utilisé leur aptitude à formuler et à mettre en œuvre des politiques plus efficaces et plus cohérentes en matière de commerce, d'investissement et de développement des entreprises

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 75 %

2010-2011 (estimation) : 75 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

ii) Nombre d'États membres de la CESAP qui utilisent les recommandations appuyées par la CESAP pour la conception et l'exécution des politiques

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 8

2010-2011 (estimation) : 10

2012-2013 (objectif) : 10

b) Renforcement des mécanismes de coopération et d'intégration régionales en matière de commerce et d'investissement

b) i) Nombre d'États membres de la CESAP ayant indiqué que les mécanismes de coopération régionale en matière de commerce et d'investissements appuyés par la CESAP ont été renforcés

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 15

2010-2011 (estimation) : 15

2012-2013 (objectif) : 15

ii) Élargissement de la portée et renforcement des engagements pris dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique et/ou accroissement du nombre des pays signataires

*Mesure des résultats*

(marge préférentielle moyenne)

2008-2009 : 26,8 %

2010-2011 (estimation) : 26,8 %

2012-2013 (objectif) : 35,0 %

*Mesure des résultats*

(nombre de produits bénéficiant d'un régime préférentiel)

2008-2009 : 4 270

2010-2011 (estimation) : 4 270

2012-2013 (objectif) : 5 000

c) Renforcement de l'aptitude des États membres de la CESAP à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies favorables à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté rurale grâce au transfert de technologies agricoles et au développement des entreprises agro-industrielles

c) Pourcentage de participants aux activités du Centre des Nations Unies pour le génie et la machine agricoles en Asie et dans le Pacifique et à d'autres initiatives de la CESAP qui affirment être davantage en mesure d'élaborer et d'appliquer des politiques et des stratégies de développement économique durable et de réduction de la pauvreté rurale faisant appel de coopération régionale dans les domaines de l'agrotechnologie et du développement des entreprises agricoles

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 70 %

2010-2011 (estimation) : 75 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

d) Renforcement des capacités pour promouvoir des systèmes nationaux novateurs et créer un climat propice au transfert de technologies afin de résoudre les problèmes régionaux et mondiaux de développement

d) Augmentation du nombre d'États membres de la CESAP participant aux mécanismes de transfert de technologies et à un plus grand nombre de programmes de coopération promus par le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologies

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 15

2010-2011 (estimation) : 18

2012-2013 (objectif) : 20

### Facteurs externes

- 19.40 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les contextes mondial, national et régional restent propices au développement de la coopération concernant le commerce, l'investissement et d'autres questions financières; b) les institutions nationales sont disposées à fournir les informations nécessaires; et c) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour donner aux activités de coopération technique la portée et l'ampleur nécessaires.

### Produits

- 19.41 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
      - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les questions relatives au commerce, aux investissements et au financement (2); rapports du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique (2); rapports sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2);

- ii) Comité du commerce et de l'investissement :
  - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les grandes questions relatives au commerce, aux investissements et au financement (1); rapport du Sous-Comité du commerce et de l'investissement (1);
- iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion du groupe d'experts sur les questions nouvelles concernant le commerce et l'investissement (1); réunion du groupe d'experts sur le renforcement de la connectivité régionale grâce au commerce et à l'investissement (1);
- iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Comité permanent de l'Accord commercial Asie-Pacifique (2); Conseil d'administration du Forum des entreprises du bassin du Mékong (2); Conseil ministériel de l'Accord commercial Asie-Pacifique (1); groupe de travail sur le commerce du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (2); Conseil d'administration du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique (2); Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publication en série : *rapports sur le commerce et l'investissement dans la région Asie Pacifique* (2);
  - ii) Publications isolées : série de monographies sur le commerce et l'investissement : Accroître la pérennité du commerce en Asie et dans le Pacifique (1); L'investissement direct étranger en Asie – nouveaux enjeux et réponses politiques (1); Aspects régionaux du commerce et de l'investissement – commerce intrarégional et reprise économique (1); Renforcer la connectivité régionale au moyen du commerce et de l'investissement (1); Intégration régionale et mobilité de la main d'œuvre – partenariats économiques, accords mutuels et cadres juridiques régionaux (1); Méthodes de gestion de la chaîne de valeur pour un développement des petites et moyennes entreprises soutenu par l'exportation – études de cas par secteur (1); Faciliter le commerce et le transport en recourant aux technologies de l'information et des communications pour renforcer la connectivité régionale (1); Étude comparative des politiques et bonnes pratiques dans la région Asie et Pacifique visant à promouvoir l'adoption et l'utilisation des technologies relatives aux énergies renouvelables (1);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : les activités de la CESAP dans les domaines du commerce et des investissements – passé, présent et futur (1); lettres d'information électroniques trimestrielles du réseau TISNET (nouvelles et sources d'information) (2);
  - iv) Activités techniques : base de données sur les accords relatifs au commerce et à l'investissement dans la région Asie-Pacifique (2); série de documents de travail sur les aspects essentiels du commerce et de l'investissement, notamment l'aide pour le commerce, en Asie et dans le Pacifique (2); site Internet du Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique, pour le partage de données et d'informations sur les bonnes pratiques agricoles et l'agriculture écologiquement viable en vue de réduire la pauvreté ([www.unapcaem.org](http://www.unapcaem.org)) (2); ressources en ligne du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur le transfert de technologies et les systèmes d'innovation nationaux et locaux, y compris *Asia-Pacific Tech Monitor* ([www.apctt.org](http://www.apctt.org)) (2); publications périodiques du Service d'information sur les technologies à valeur ajoutée (gestion des déchets, sources

d'énergie non classiques, industrie alimentaire, biotechnologies et protection de la couche d'ozone) ([www.techmonitor.net](http://www.techmonitor.net)) (6 numéros par an);

- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets opérationnels : renforcement des capacités des États Membres de promouvoir et de faciliter des pratiques de fonctionnement plus ouvertes et durables, notamment dans le secteur agricole (1); renforcement des capacités des principales institutions de la région de mener des activités de recherche qui seront utiles pour l'élaboration de politiques cohérentes, efficaces, durables et sans exclusive concernant le commerce, l'investissement, le développement des entreprises et le transfert de technologies (1); renforcement des capacités des États Membres d'élaborer et d'appliquer des politiques commerciales et des mesures de facilitation du commerce appropriées, notamment pour mettre en place un système de guichet unique et des échanges commerciaux automatisés, qui permettraient de lever les obstacles réglementaires ou liés aux procédures qui pèsent sur le commerce (1); renforcement des capacités des États Membres de négocier et d'appliquer des accords sur le commerce et l'investissement qui réduiraient les obstacles dans ces domaines et favoriseraient un développement durable sans exclusive, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique (1); renforcement des capacités des responsables de l'élaboration des politiques d'attirer et de faciliter l'investissement direct étranger pour la réalisation des objectifs nationaux de développement (1); renforcement des capacités nationales, en vue d'accroître la compétitivité des petites et moyennes entreprises et des agro-industries, notamment par le transfert et la mise au point de technologies agricoles et non agricoles respectueuses de l'environnement et à haut rendement énergétique, afin d'encourager une réelle participation de ces entreprises aux chaînes de valeur et marchés régionaux (1); renforcement des capacités des États Membres de consolider les systèmes d'innovation nationaux et de faciliter la commercialisation des innovations locales (1).

Tableau 19.14

**Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	6 273,6	6 273,6	28	28
Autres objets de dépense	190,6	184,9	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 464,2</b>	<b>6 458,5</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
Fonds extrabudgétaires	3 555,2	3 453,3	19	20
<b>Total</b>	<b>10 019,4</b>	<b>9 911,8</b>	<b>47</b>	<b>48</b>

- 19.42 Les 6 458 500 dollars prévus représentent une diminution nette de 5 700 dollars par rapport à l'exercice précédent; ils se répartissent comme suit : a) 6 273 600 dollars pour le financement de 28 postes (1 D-1, 5 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 3 P-2, et 11 d'agent local); et b) 184 900 dollars pour les objets de dépense autres que les postes, soit une diminution nette de 5 700 dollars des dépenses prévues, notamment pour les consultants, les groupes spéciaux d'experts et les services contractuels.

- 19.43 La diminution nette de 5 700 dollars des ressources autres que celles affectées à des postes est principalement due à la réduction du nombre de réunions organisées et les dépenses prévues au titre des travaux d'impression. Toutes les monographies seront publiées en ligne.
- 19.44 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, les fonds extrabudgétaires prévus (3 453 300 dollars) seront utilisés, entre autres, aux fins suivantes :
- a) Renforcement des capacités des États Membres : de promouvoir et de faciliter des pratiques de fonctionnement plus ouverte et durables, notamment dans le secteur agricole; d'élaborer et d'appliquer des politiques commerciales et des mesures de facilitation du commerce appropriées, notamment pour mettre en place un système de guichet unique et des échanges commerciaux automatisés, qui permettraient de lever les obstacles réglementaires ou liés aux procédures qui pèsent sur le commerce; de négocier et d'appliquer des accords sur le commerce et l'investissement qui réduiraient les obstacles dans ces domaines et favoriseraient un développement durable sans exclusive, notamment l'Accord commercial Asie-Pacifique; et de consolider les systèmes d'innovation nationaux et de faciliter la commercialisation des innovations locales;
  - b) Renforcement des capacités des principales institutions de la région de mener des activités de recherche qui seront utiles pour l'élaboration de politiques cohérentes, efficaces, durables et sans exclusive concernant le commerce, l'investissement, le développement des entreprises et le transfert de technologies;
  - c) Renforcement des capacités des responsables de l'élaboration des politiques d'attirer et de faciliter l'investissement direct étranger pour la réalisation des objectifs nationaux de développement;
  - d) Renforcement des capacités nationales, en vue d'accroître la compétitivité des petites et moyennes entreprises et des agro-industries, notamment par le transfert et la mise au point de technologies agricoles et non agricoles respectueuses de l'environnement et à haut rendement énergétique, afin d'encourager une réelle participation de ces entreprises aux chaînes de valeur et marchés régionaux.
- 19.45 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. La diminution de 101 900 dollars par rapport aux prévisions de 2010-2011 s'explique par le fait qu'un grand projet, celui du Réseau Asie-Pacifique de recherche et de formation, a été mené à son terme en 2010-2011.

### **Sous-programme 3**

#### **Transports**

#### ***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 266 100 dollars***

- 19.46 L'unité administrative chargée d'exécuter ce sous-programme est la Division des transports. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 3 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 19.15

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Promouvoir la coopération et l'intégration régionales dans le domaine des transports pour un développement durable et sans exclusive dans la région de la CESAP

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Renforcement des connaissances et des capacités des États membres afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et viables dans le domaine des transports, y compris ceux nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et améliorer la sécurité routière

a) i) Augmentation du nombre de politiques, programmes, projets et initiatives élaborés par les gouvernements qui reprennent les principes ou les recommandations préconisés par la CESAP dans le domaine des transports, y compris la sécurité routière

*Mesure des résultats*

(Nombre de politiques, programmes, projets et initiatives)

2008-2009 : 47

2010-2011 (estimation) : 69

2012-2013 (objectif) : 80

ii) Accroissement du pourcentage des délégations participant aux activités de la CESAP qui affirment avoir amélioré leurs connaissances et leur aptitude à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et viables dans le domaine des transports

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 85 %

2010-2011 (estimation) : 90 %

2012-2013 (objectif) : 90 %

b) Amélioration de l'aptitude des États membres et des institutions financières internationales à utiliser la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et d'autres initiatives lancées par la CESAP pour la planification des raccordements dans le transport international multimodal

b) i) Augmentation du nombre d'études de faisabilité réalisées au niveau national, au titre de projets d'investissement et d'améliorations des infrastructures dans les correspondances intermodales sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 30 études de faisabilité

2010-2011 (estimation) : 45 études de faisabilité

2012-2013 (objectif) : 60 études de faisabilité

ii) Augmentation du nombre d'adhésions aux accords mondiaux, régionaux et sous-régionaux parmi les États membres de la CESAP

	<i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 40 adhésions 2010-2011 (estimation) : 55 adhésions 2012-2013 (objectif) : 65 adhésions
c) Renforcement de la capacité des États membres de la CESAP et du secteur privé d'appliquer des mesures visant à améliorer les opérations et la logistique des transports internationaux	c) i) Accroissement du nombre d'initiatives visant à recenser et éliminer les goulets d'étranglement dans la chaîne logistique du transport et à faciliter la circulation des personnes, des biens et des véhicules sur les axes de transport et aux postes frontière  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 12 initiatives 2010-2011 (estimation) : 18 initiatives 2012-2013 (objectif) : 24 initiatives  ii) Augmentation du nombre de trains de conteneurs et de services de transport intermodal prévus sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique et le long des axes interrégionaux  <i>Mesure des résultats</i> (Nombre de services de transport par conteneurs prévus)  2008-2009 : 12 2010-2011 (estimation) : 18 2012-2013 (objectif) : 30

---

### Facteurs externes

- 19.47 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les gouvernements des États membres de la CESAP et des membres associés sont disposés à exécuter les projets et programmes lancés par la Commission au cours de l'exercice et sont à même de le faire; et b) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

### Produits

- 19.48 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
    - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur des questions ayant trait aux transports (2);
    - ii) Comité des transports :
      - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des transports (1); rapport sur des grandes questions liées au transport (1);
- iii) Forum des ministres asiatiques des transports :
  - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Forum des ministres asiatiques des transports (1); rapport sur des grandes questions liées au transport (1);
- iv) Réunion intergouvernementale sur un accord intergouvernemental relatif aux ports secs :
  - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : projet d'accord intergouvernemental relatif aux ports secs (1); rapport de la réunion intergouvernementale spéciale sur un accord intergouvernemental relatif aux ports secs (1);
- v) Groupes spéciaux d'experts : réunion sur les progrès réalisés dans l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique (1); réunion sur l'entretien et la gestion des routes (1);
- vi) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : groupe de travail sur le Réseau de la Route d'Asie (1); groupe de travail sur le réseau du Chemin de fer transasiatique (1); groupe de travail du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale sur la facilitation des transports et du franchissement des frontières (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : *Review of the Developments in Transport in Asia and the Pacific* (1); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific* (2);
  - ii) Publications isolées : série de monographies portant sur le transport : développement des ports secs (1) et facilitation des transports en Asie et dans le Pacifique (1);
  - iii) Activités techniques : progrès régionaux accomplis dans le cadre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière (2011-2020) (1); fiche statistique sur les transports dans la région de l'Asie et du Pacifique (1); scénarios pour des transports durables (1); mise à jour de la base de données sur les transports, notamment des données sur la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et les ports secs (1); mise à jour du manuel et du logiciel sur la planification des politiques de transport (1); mise à jour de supports de formation en ligne sur les partenariats entre les secteurs public et privé (1); cartes de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique (2); prévisions relatives au transport intermodal de conteneurs dans la région (1); directives concernant le cadre de réglementation en matière d'opérations de transit, de transport multimodal et de logistique, volume II (1); actualisation du modèle temps/coût-distance pour l'analyse des couloirs de transport (1); mise à jour des supports de formation sur le transport multimodal et la logistique (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets opérationnels : renforcement des moyens des États membres d'élaborer et d'appliquer des politiques et des mesures pour mettre en place des systèmes de transport économiquement viables, respectueux de l'environnement et facilitant l'intégration sociale, en vue notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); renforcement des moyens

des États membres d'élaborer et d'appliquer des politiques de sécurité routière (1); renforcement des moyens des responsables politiques et du secteur privé des États insulaires et des États archipels de mettre en place des transports maritimes et des services logistiques performants (1); renforcement des moyens des États membres de mettre sur pied et d'exploiter un réseau de transport régional intégré comprenant notamment la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et des ports secs (1); renforcement des moyens des États membres de mobiliser diverses sources de financement, en particulier le secteur privé, pour développer les infrastructures de transport (1); renforcement des moyens des États membres d'élaborer et d'appliquer des mesures de facilitation des transports, y compris entre ensembles sous-régionaux (1); renforcement des moyens des responsables politiques et du secteur privé de mettre en place des services performants de transit, de transport multimodal et de logistique (1).

Tableau 19.16

**Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	6 096,6	6 096,6	28	28
Autres objets de dépense	174,5	169,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 271,1</b>	<b>6 266,1</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
Fonds extrabudgétaires	654,8	757,3	2	2
<b>Total</b>	<b>6 925,9</b>	<b>7 023,4</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

19.49 Le montant de 6 266 100 dollars, qui correspond à une diminution nette de 5 000 dollars, comprend : a) 6 096 600 dollars pour le financement de 28 postes (1 D-1, 3 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 2 P-2, 12 agents locaux); et b) 169 500 dollars, soit une diminution nette de 5 000 dollars, pour les autres objets de dépense concernant notamment les services de consultants, les réunions de groupes d'experts, les voyages et les services contractuels. La diminution nette de 5 000 dollars du montant prévu pour des dépenses autres que le financement des postes s'explique principalement par le coût moins élevé de l'organisation des réunions de groupes d'experts.

19.50 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant de 757 300 dollars serviront, entre autres, aux fins suivantes :

- a) Renforcement des moyens des États membres de mettre sur pied et d'exploiter un réseau de transport régional intégré comprenant notamment la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et des ports secs; renforcement des moyens des États membres d'élaborer et d'appliquer des politiques et des mesures pour mettre en place des systèmes de transport économiquement viables, respectueux de l'environnement et facilitant l'intégration sociale, en vue notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; politiques de la sécurité routière et mesures de facilitation des transports, y compris entre ensembles sous-régionaux;
- b) Renforcement des moyens des États membres de mobiliser diverses sources de financement, en particulier le secteur privé, pour développer les infrastructures de transport;

- c) Renforcement des moyens des responsables politiques et du secteur privé des États insulaires et des États archipels de mettre en place des transports maritimes et des services logistiques performants, notamment pour ce qui est des services de transit, de transport multimodal et de logistique.

19.51 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. L'augmentation de 102 500 dollars par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2010-2011 résulte d'une participation accrue aux activités de renforcement des capacités menées par la CESAP dans le domaine des politiques et des programmes de transport intégrés, efficaces et durables.

#### **Sous-programme 4 Environnement et développement**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 771 900 dollars*

19.52 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe à la Division de l'environnement et du développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite dans le sous-programme 4 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 19.17

#### **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

---

**Objectif de l'Organisation :** Prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social et renforcer la coopération régionale en matière de gestion de l'environnement, de l'énergie et des ressources en eau et de développement urbain, notamment en adoptant une logique de croissance écologique ou de croissance économique écologiquement viable, ainsi que d'autres initiatives efficaces, pour favoriser un développement durable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique

---

#### **Réalisations escomptées du Secrétariat**

#### **Indicateurs de succès**

a) Amélioration de l'information des collectivités locales, des autorités nationales et d'autres parties prenantes et renforcement de leurs capacités à formuler et à mettre en œuvre des stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en planifiant et en gérant rationnellement les ressources naturelles et en prenant en compte la problématique hommes-femmes dans la lutte contre la pauvreté et le développement durable et sans exclusive, dans les zones urbaines et rurales

a) Nombre de politiques ou de mesures arrêtées et mises en œuvre par les collectivités locales, les autorités nationales et d'autres parties prenantes pour appliquer des stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en planifiant et en gérant rationnellement les ressources naturelles et en prenant en compte la problématique hommes-femmes dans la lutte contre la pauvreté et le développement durable et sans exclusive, dans les zones urbaines et rurales

b) Renforcement de la coopération régionale pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment en adoptant une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, en améliorant l'accès à des services énergétiques modernes pour tous et la sécurité énergétique, en maîtrisant mieux les ressources en eau et en privilégiant le développement urbain durable	<i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 17 initiatives 2010-2011 (estimation) : 20 initiatives 2012-2013 (objectif) : 20 initiatives
c) Renforcement du consensus parmi les États membres de la CESAP sur les perspectives régionales concernant les stratégies visant à prendre en compte la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment par l'adoption d'une logique de croissance écologique, la maîtrise des ressources, y compris de l'énergie et de l'eau, le développement des villes vertes et d'autres initiatives efficaces	<b>b) Nombre d'initiatives lancées par les États membres participant aux initiatives de coopération régionale promues par la CESAP qui portent sur la prise en compte de la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment par l'adoption d'une logique de croissance écologique et d'autres initiatives efficaces, l'amélioration de l'accès à des services énergétiques modernes pour tous et la sécurité énergétique, la maîtrise des ressources en eau et la promotion du développement urbain durable</b>  <i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 16 initiatives 2010-2011 (estimation) : 15 initiatives 2012-2013 (objectif) : 17 initiatives
	<b>c) Nombre de documents issus de réunions qui témoignent de l'accord des États membres de la CESAP sur les questions liées à la prise en compte de la préservation de l'environnement dans le développement économique et social, notamment par l'adoption d'une logique de croissance écologique, la maîtrise des ressources, y compris de l'énergie et de l'eau, le développement des villes vertes et d'autres initiatives efficaces</b>  <i>Mesure des résultats</i> (Nombre de documents publiés par les institutions publiques) 2008-2009 : 8 2010-2011 (estimation) : 11 2012-2013 (objectif) : 14

---

### Facteurs externes

- 19.53 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les auditions suivantes sont réunies : a) les conditions économiques, sociales et environnementales ainsi que les tendances sont favorables à la mise en œuvre de stratégies de développement durable, notamment à l'adoption d'une logique de croissance écologique; b) les conditions économiques, sociales et politiques des pays ciblés restent stables; c) les institutions publiques et les organisations de la société civile disposent des ressources humaines et financières nécessaires pour coopérer efficacement; et d) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour que les activités de coopération technique aient la portée et l'ampleur nécessaires.

## Produits

19.54 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions relatives à l'environnement et au développement (2);
  - ii) Commission du développement durable :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique sur l'application des objectifs de développement durable, en prévision de la session de la Commission du développement durable (4);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport des résultats de la réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique à la Commission du développement durable (1); rapport sur des questions relatives à la Commission du développement durable (1);
  - iii) Comité de l'environnement et du développement :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité de l'environnement et du développement (1); rapport sur d'importantes questions relatives à l'environnement et au développement (1);
  - iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion d'experts en vue de définir la qualité de la croissance économique en Asie et dans le Pacifique, y compris les perspectives sectorielles (1); réunion d'experts sur la question de l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques en Asie et dans le Pacifique (1); réunion d'experts sur la question du développement urbain durable en Asie et dans le Pacifique (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publications périodiques : *Greening of Economic Growth in Asia and the Pacific Series*, sur CD-ROM (2) (fonds extrabudgétaires) (2); *State of Asian Cities Report* (1);
  - ii) Manifestations spéciales : Journée mondiale de l'habitat (2); Journée mondiale de l'eau (2);
  - iii) Activités techniques : documents d'information sur la prise en compte de la préservation de l'environnement dans le développement économique et social (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

Projets opérationnels : renforcement des capacités des collectivités locales, des autorités nationales et de la société civile de prendre en compte les questions de l'accès, de l'efficacité et de la résilience dans la planification, la gestion et le développement urbains (1); renforcement de la capacité d'établir des politiques favorisant le développement d'infrastructures efficaces (1); renforcement de la capacité de gérer les ressources en eau et en énergie pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international ainsi que les objectifs de développement du Millénaire, en mettant l'accent sur les objectifs 1 et 7; meilleure compréhension et meilleure capacité de traitement des problèmes urbains nouveaux et critiques grâce à la définition d'options et de méthodes d'action (1); meilleure

connaissance et compréhension des principes, priorités, indicateurs, enjeux politiques et solutions concernant la qualité de la croissance (1); développement des compétences nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies, politiques et outils de croissance verte qui contribueront à renforcer la qualité de la croissance (1); production, consommation et moyens de subsistance durables dans les villes (1); renforcement de la participation régionale et prise en compte des questions et préoccupations régionales dans les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 ainsi que dans les consultations qui se tiendront à l'occasion des vingt et unième et vingt-deuxième sessions de la Commission du développement durable (1); amélioration de la gestion des ressources en eau et en énergie pour progresser vers un développement durable et sans exclusive, en privilégiant les recommandations énoncées dans le plan de mise en œuvre régional adopté par la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (1); coopération et dialogue régionaux sur le développement urbain durable (1); renforcement du cadre de coopération régionale pour la gestion des ressources en eau et en énergie aux niveaux régional et sous-régional (1); renforcement de la capacité des pays en développement d'intégrer les risques et les perspectives liés aux changements climatiques dans les plans de développement nationaux et la gestion des ressources en eau et en énergie (1).

Tableau 19.18

**Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	6 586,8	6 586,8	31	31
Autres objets de dépense	190,2	185,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 777,0</b>	<b>6 771,9</b>	<b>31</b>	<b>31</b>
Fonds extrabudgétaires	3 333,4	3 665,7	2	3
<b>Total</b>	<b>10 110,4</b>	<b>10 437,6</b>	<b>33</b>	<b>34</b>

- 19.55 Le montant de 6 771 900 dollars, qui correspond à une diminution nette de 5 100 dollars, se décompose comme suit : a) 6 586 800 dollars pour le financement de 31 postes (1 D-1, 3 P-5, 7 P-4, 3 P-3, 3 P-2 et 14 d'agent local); b) 185 100 dollars pour les autres objets de dépense (en diminution nette de 5 100 dollars) concernant notamment les consultants, les groupes d'experts spécialisés et les services contractuels.
- 19.56 La diminution nette de 5 100 dollars du montant prévu pour les autres objets de dépense s'explique principalement par une réduction du nombre de voyages programmés et par la production d'une publication phare sur CD-ROM (et non sur support papier).
- 19.57 Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, les fonds extrabudgétaires, dont le montant prévisionnel s'élève à 3 665 700 dollars, seront utilisés aux fins notamment des activités suivantes :
- a) Renforcement de la capacité des pays en développement d'intégrer les risques et les perspectives liés aux changements climatiques dans les plans de développement nationaux et la gestion des ressources en eau et en énergie, notamment le renforcement des capacités des

autorités nationales, des collectivités locales et de la société civile de prendre en compte les questions de l'accès, de l'efficacité et de la résilience dans la planification, la gestion et le développement urbains; renforcement de la participation régionale et prise en compte des questions et préoccupations régionales dans les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012 ainsi que dans les consultations qui se tiendront à l'occasion des vingt et unième et vingt-deuxième sessions de la Commission du développement durable;

- b) Renforcement de la capacité d'élaborer des politiques favorisant le développement d'infrastructures économes;
- c) Renforcement de la capacité de gérer les ressources en eau et en énergie pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international ainsi que les objectifs de développement du Millénaire, en mettant l'accent sur les objectifs 1 et 7; amélioration de la gestion des ressources en eau et en énergie pour progresser vers un développement durable et sans exclusive, en privilégiant les recommandations énoncées dans le plan de mise en œuvre régional adopté par la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique;
- d) Meilleure compréhension et meilleure capacité de traitement des problèmes urbains nouveaux et critiques grâce à la définition d'options et de méthodes d'action et meilleure connaissance des principes, priorités, indicateurs, enjeux politiques et solutions concernant la qualité de la croissance;
- e) Développement des compétences nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies politiques et outils de croissance verte susceptibles de renforcer la qualité de la croissance;
- f) Dialogue et coopération régionaux sur le développement urbain durable; production, consommation et moyens de subsistance durables dans les villes.

19.58 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le niveau de financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. L'augmentation de 332 300 dollars par rapport aux prévisions de l'exercice 2010-2011 est due au lancement d'un grand projet de gestion des déchets solides et de l'eau qui sera conduit au profit des populations pauvres en 2012-2013.

### **Sous-programme 5 Technologies de l'information et des communications et réduction des risques de catastrophe**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 096 200 dollars*

19.59 La responsabilité de ce sous-programme incombera à la Division des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe, avec l'appui du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (CAPFTIC). Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 5 du programme 15 du cadre stratégique pour l'exercice 2012-2013.

Tableau 19.19

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Promouvoir l'application des technologies de l'information et des communications et renforcer la coopération régionale afin d'améliorer la gestion des catastrophes et des risques socioéconomiques connexes pour un développement durable et sans exclusive en Asie et dans le Pacifique

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Amélioration de l'aptitude des dirigeants à formuler des politiques et des stratégies pour l'application des technologies de l'information et des communications et pour la réduction des risques de catastrophe, notamment en intégrant la problématique hommes-femmes, en faveur d'un développement socioéconomique durable et sans exclusive

a) i) Pourcentage accru des dirigeants qui déclarent avoir amélioré leurs connaissances et leur aptitude à formuler des politiques et des stratégies dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe, en tenant compte de la problématique hommes-femmes

*Mesure des résultats*

(Pourcentage de dirigeants et d'autres acteurs prenant part aux activités de la CESAP)

2008-2009 : s.o.

2010-2011 (estimation) : 70 %

2012-2013 (objectif) : 72 %

ii) Nombre accru d'initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux qui reprennent les principes et les recommandations préconisés par la CESAP dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe

*Mesure des résultats*

(Nombre d'initiatives, politiques, stratégies, programmes et projets gouvernementaux)

2008-2009 : 8

2010-2011 (estimation) : 8

2012-2013 (objectif) : 9

b) Intensification des échanges d'information entre les dirigeants concernant les stratégies et les choix politiques préconisés en matière de desserte des technologies de l'information et des communications et de réduction des risques de catastrophe, y compris ceux qui sont liés à l'adaptation aux changements climatiques

b) Nombre accru de personnes qui consultent le site Web de la CESAP, qui contient des informations sur les stratégies et les choix politiques préconisés par la Commission en matière de desserte des technologies de l'information et des communications et de réduction des risques de catastrophe, y compris ceux qui sont liés à l'adaptation aux changements climatiques

	<p><i>Mesure des résultats</i> (Nombre de consultations) 2008-2009 : s.o. 2010-2011 (estimation) : 1 000 2012-2013 (objectif) : 1 500</p>
c) Renforcement des mécanismes de coopération régionale dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de la réduction des risques de catastrophe	c) Nombre accru d'États membres qui participent aux mécanismes de coopération régionale promus par la CESAP et consacrés aux technologies de l'information et des communications, y compris les applications spatiales, et à la réduction des risques de catastrophe
	<p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 7 États membres 2010-2011 (estimation) : 8 États membres 2012-2013 (objectif) : 9 États membres</p>
d) Amélioration des capacités institutionnelles des États membres de la CESAP dans le domaine de l'utilisation des technologies de l'information et des communications au service du développement socioéconomique	d) i) Pourcentage des participants aux activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (CAPFTIC) qui déclarent être mieux à même d'utiliser les technologies de l'information et des communications au service du développement socioéconomique
	<p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 85 % des participants 2010-2011 (estimation) : 88 % des participants 2012-2013 (objectif) : 85 % des participants</p>
	ii) Nombre accru de programmes nationaux de formation qui reprennent des modules élaborés par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement
	<p><i>Mesure des résultats</i> 2008-2009 : 166 programmes 2010-2011 (estimation) : 175 programmes 2012-2013 (objectif) : 185 programmes</p>

### Facteurs externes

- 19.60 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres accordent une importance prioritaire à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe et prennent des mesures visant à se doter des capacités d'appui technique correspondantes, y compris celles devant être constituées en collaboration avec d'autres acteurs nationaux et internationaux; b) les États membres continuent d'intégrer des outils informatiques et télématiques dans leurs programmes de développement

socioéconomique, en accordant une attention particulière à la réduction des risques de catastrophe; c) les États membres et les organisations et programmes concernés coopèrent et coordonnent leurs efforts relatifs à l'utilisation de l'informatique et de la télématique au service d'un développement durable et sans exclusive; d) des ressources extrabudgétaires adéquates sont mobilisées pour garantir que les activités de coopération technique touchent un public suffisamment large et ont le degré de spécialisation requis.

## Produits

19.61 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les questions liées aux technologies de l'information et des communications et à la réduction des risques de catastrophe (2); rapports sur les activités du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement (CAPFTIC) (2);
  - ii) Comité des technologies de l'information et des communications :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des technologies de l'information et des communications (1); rapport sur les grandes questions liées aux technologies de l'information et des communications (1);
  - iii) Comité chargé de la réduction des risques de catastrophe :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité chargé de la réduction des risques de catastrophe (1); rapport sur les grandes questions liées à la réduction des risques de catastrophe (1);
  - iv) Groupes spéciaux d'experts : réunion sur les politiques relatives aux technologies de l'information et des communications susceptibles de faciliter les liaisons sociales et économiques en Asie et dans le Pacifique (1); réunion sur la réduction des risques de catastrophe, y compris les mesures d'adaptation aux changements climatiques, et le développement socioéconomique en Asie et dans le Pacifique (1); réunion sur le renforcement des mécanismes régionaux de coopération en matière de technologies de l'information et des communications, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'applications spatiales, pour la réduction des risques de catastrophe (1);
  - v) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du CAPFTIC (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publications périodiques : *Rapport Asie-Pacifique sur les catastrophes* (1);
  - ii) Brochures, fiches de synthèse, planches murales, dossiers d'information : note d'information du CAPFTIC (semestrielle) (2); brochures sur les programmes de formation du CAPFTIC (2); guide sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour l'enseignement à distance dans le domaine du développement (1); série d'études de cas sur les technologies de l'information et des communications

- au service du développement (2); norme nationale d'aptitude quant au renforcement des moyens humains dans le domaine des technologies de l'information et des communications (1);
- iii) Documentation technique : étude analytique des nouvelles technologies de l'information et des communications et de leur rôle dans la promotion d'un développement socioéconomique sans exclusive et de la réduction des risques de catastrophe (1); examen de l'application régionale du Plan d'action de Genève issu du Sommet mondial sur la société de l'information, compte tenu notamment des dimensions relatives à la problématique hommes-femmes et aux objectifs du Millénaire pour le développement (budget ordinaire) (1); série de documents de travail sur les politiques et stratégies en matière de technologies de l'information et des communications qui favorisent un développement sans exclusive en tenant compte de la problématique hommes-femmes (2); document technique électronique sur les aspects régionaux de la réduction des risques de catastrophe, y compris les mesures d'adaptation aux changements climatiques, et les politiques visant à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement socioéconomique (1); document technique électronique sur les aspects sociaux des catastrophes, notamment les dimensions relatives à la problématique hommes-femmes, et les pratiques de réduction des risques dans ce domaine (1); portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement (site Web) (1); bonnes pratiques d'utilisation des applications spatiales pour la réduction des risques de catastrophe et pour un développement durable et sans exclusive (1); document technique sur l'utilisation des applications spatiales pour une meilleure gestion des catastrophes (1); document technique sur les nouvelles possibilités de coopération régionale en faveur du développement des technologies de l'information et des communications (1); cybercentre de collaboration : un espace de convergence en ligne pour renforcer la capacité à utiliser les technologies de l'information et des communications aux fins du développement (en anglais : [www.unapcict.org/ecohub](http://www.unapcict.org/ecohub)) (mise à jour continue) (1); document technique sur le regroupement des bonnes pratiques de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et des communications (1); documents techniques comprenant des évaluations des besoins en matière de formation aux technologies de l'information et des communications (2);
- iv) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Groupe de travail régional interinstitutions sur les technologies de l'information et des communications (2); Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications des techniques spatiales (2); réunion des organes consultatifs des mécanismes de coopération régionale pour la surveillance des catastrophes et l'alerte rapide (2); Groupe d'experts en cyclones tropicaux (2); Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale sur l'environnement et la gestion des catastrophes (composante gestion des catastrophes) (2); Comité des typhons (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Cours, séminaires et ateliers de formation : ateliers nationaux de formation dans le cadre du programme de l'institut de formation des responsables publics aux bases fondamentales de l'informatique et des télécommunications, du CAPFTIC, et élaboration des manuels de formation correspondants (100 participants) (1); atelier sur les tendances nationales et régionales en matière de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et des communications (30 participants) (1);

atelier sur les moyens de promouvoir dans les programmes d'enseignement l'utilisation des technologies de l'information et des communications aux fins du développement (30 participants) (1);

- ii) Projets de terrain : renforcement des capacités d'utilisation des applications spatiales au service du développement et de la gestion des catastrophes (1); facilitation des liaisons économiques grâce aux applications informatiques et télématiques dans les pays ayant des besoins particuliers (40 participants) (1); facilitation accrue des transports et du commerce grâce aux applications informatiques et télématiques (40 participants) (projet interdivisions) (1); renforcement de la capacité régionale à traiter les aspects socioéconomiques de la réduction des catastrophes, et notamment perfectionnement du *Rapport Asie-Pacifique sur les catastrophes* (2012-2013) (ressources extrabudgétaires) (1); coopération régionale pour la réduction des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique (ressources extrabudgétaires) (1); mécanismes de coopération régionale pour la gestion des catastrophes (1); animation du campus virtuel de l'Institut, avec notamment l'élaboration de modules de formation (<http://ava.unapcict.org>) (mise à jour continue) (1); centre électronique de ressources pour les partenaires de l'Académie (mise à jour continue) (1); renforcement des capacités des hauts responsables politiques en ce qui concerne l'utilisation des applications informatiques et télématiques aux fins du développement, dans le cadre d'une réunion des partenaires de l'institut de formation des responsables publics aux bases fondamentales de l'informatique et des télécommunications, du CAPFTIC (1).

Tableau 19.20

**Ressources nécessaires : sous-programme 5**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	5 202,2	4 952,9	24	23
Autres objets de dépense	151,5	143,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>5 353,7</b>	<b>5 096,2</b>	<b>24</b>	<b>23</b>
Fonds extrabudgétaires	6 229,3	5 918,6	13	14
<b>Total</b>	<b>11 583,0</b>	<b>11 014,8</b>	<b>37</b>	<b>37</b>

19.62 Le montant de 5 096 200 dollars, qui traduit une diminution nette de 257 500 dollars par rapport à l'exercice précédent, se compose des éléments suivants : a) 4 952 900 dollars correspondant au financement de 23 postes (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 2 P-3, 3 P-2, 10 AL), soit 249 300 dollars de moins du fait du transfert d'un poste de la classe P-3 au sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive); b) 143 300 dollars correspondant aux objets de dépense autres que les postes, soit une diminution de 8 200 dollars, attribuable notamment aux rubriques consultants, groupes spéciaux d'experts et voyages.

19.63 Le transfert d'un poste P-3 au sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive) a pour but la mise en œuvre d'activités destinées aux pays ayant des besoins particuliers, notamment les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral,

conformément aux dispositions de la résolution 66/3 de la Commission sur l'application du Document final de Dhaka sur le programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés, adoptée le 19 mai 2010.

- 19.64 La diminution nette de 8 200 dollars des montants prévus au titre des autres objets de dépense provient essentiellement de la réduction des montants consacrés aux voyages servant à participer à des réunions hors de la région et à l'impression sur papier des publications.
- 19.65 En 2012-2013, un montant de 5 918 600 dollars prévu au titre des ressources extrabudgétaires sera consacré à un certain nombre de projets, notamment les suivants :
- a) Ateliers nationaux de formation, dans le cadre du programme de l'institut de formation des responsables publics aux bases fondamentales de l'informatique et des télécommunications, du CAPFTIC, et élaboration des manuels de formation correspondants;
  - b) Atelier sur les tendances nationales et régionales en matière de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et des communications au service du développement et sur les moyens de promouvoir l'utilisation de ces technologies dans les programmes d'enseignement du campus virtuel de l'Institut, y compris la mise au point de modules de formation (mise à jour continue); centre de ressources pour les partenaires de l'Institut (mise à jour continue);
  - c) Renforcement des capacités d'utilisation des applications spatiales au service du développement et de la gestion des catastrophes; renforcement des capacités de hauts responsables politiques en ce qui concerne l'utilisation des applications informatiques et télématiques aux fins du développement, dans le cadre d'une réunion de l'institut de formation des responsables publics aux bases fondamentales de l'informatique et des télécommunications, du CAPFTIC;
  - d) Facilitation des liaisons économiques grâce aux applications informatiques et télématiques dans les pays ayant des besoins particuliers;
  - e) Renforcement de la capacité régionale à traiter les aspects socioéconomiques de la réduction des catastrophes, et notamment perfectionnement du *Rapport Asie-Pacifique sur les catastrophes*; coopération régionale pour la réduction des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique et mécanismes de coopération régionale pour la gestion des catastrophes.
- 19.66 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. La diminution de 310 700 dollars par rapport aux prévisions pour 2010-2011 s'explique par la réduction des activités menées au titre du Fonds d'affectation spéciale pour la préparation aux tsunamis et autres catastrophes, et aux changements climatiques.

## **Sous-programme 6 Développement social**

***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 078 800 dollars***

- 19.67 C'est à la Division du développement social qu'incombe la responsabilité opérationnelle de ce sous-programme, qui sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 6 du programme 15 du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013.

Tableau 19.21

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Renforcer la coopération régionale pour créer une société intégrée qui assure la protection, l'autonomisation et l'égalité de tous les groupes sociaux en Asie et dans le Pacifique

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Meilleure connaissance des tendances, des politiques et des bonnes pratiques en matière de développement social et de population, et sensibilisation accrue à ces questions, pour garantir l'efficacité des décisions prises par les États membres de la CESAP

a) i) Nombre de références faites par les États membres à l'utilité des politiques, stratégies et bonnes pratiques en matière de développement social et de population promues par la CESAP pour la prise de décisions et l'élaboration des programmes

*Mesure des résultats*

(Nombre de références faites par les gouvernements aux sessions de la Commission et du Comité du développement social et aux réunions intergouvernementales spéciales sur des questions relatives au développement social tenues sous les auspices de la Commission)

2008-2009 : 5

2010-2011 (estimation) : 5

2012-2013 (objectif) : 8

ii) Pourcentage des personnes recevant les publications et rapports de la CESAP qui se disent mieux informées des tendances, politiques et bonnes pratiques en matière de développement social et de population

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 70 %

2010-2011 (estimation) : 70 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

b) Resserrement de la coopération régionale et meilleure application des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables en Asie et dans le Pacifique

b) i) Nombre de résolutions, décisions et recommandations adoptées par les États membres de la CESAP qui traduisent un consensus régional sur le renforcement de l'application des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'intégration sociale des groupes vulnérables, en particulier les handicapés, les personnes âgées et les jeunes

*Mesure des résultats*

(Nombre de résolutions, décisions et recommandations)

2008-2009 : 6

2010-2011 (estimation) : 6

2012-2013 (objectif) : 8

ii) Nombre d'initiatives lancées par des États membres de la CESAP qui visent à établir des cadres de coopération régionaux et sous-régionaux pour promouvoir l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'intégration sociale des groupes vulnérables, en particulier les handicapés, les personnes âgées et les jeunes

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 3 initiatives

2012-2013 (objectif) : 5 initiatives

c) Renforcement des capacités des États membres de la CESAP pour gérer les risques sociaux et les vulnérabilités et mettre en place des programmes efficaces de protection sociale et de promotion de l'égalité des sexes, en particulier pour les groupes les plus vulnérables de la société

c) i) Pourcentage des participants gouvernementaux qui indiquent avoir amélioré leurs connaissances et leurs compétences grâce aux activités de formation et de renforcement des capacités organisées par la CESAP

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 70 %

2010-2011 (estimation) : 75 %

2012-2013 (objectif) : 75 %

ii) Nombre d'activités mises en place au niveau national comme suite aux activités de formation et de renforcement des capacités organisées par la CESAP

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 5 activités

2012-2013 (objectif) : 8 activités

**Facteurs externes**

- 19.68 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties prenantes compétentes au niveau national sont prêtes à fournir au secrétariat les données et l'information dont il a besoin pour mener son travail d'analyse; b) les institutions nationales sont prêtes à s'engager dans la coopération régionale dans une série de domaines du développement social; et c) des fonds extrabudgétaires sont mobilisés en quantité suffisante pour donner une valeur ajoutée aux activités

normatives et d'analyse menées par le secrétariat et lui permettre d'étendre ses activités d'information et ses services aux pays de la région de la CESAP.

### Produits

19.69 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur des questions liées au développement social (2);
  - ii) Réunions intergouvernementales spéciales :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (8); réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (6); réunion intergouvernementale de haut niveau chargée de l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) (8);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les travaux de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (1); rapport sur les questions relatives à la population en Asie et dans le Pacifique (1); rapport de la réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); rapport sur les questions relatives au vieillissement (1); rapport sur les travaux de la réunion intergouvernementale de haut niveau chargée de l'examen final de la mise en œuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012) (1); rapport sur les questions relatives au handicap (1);
  - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion sur les préparatifs de la sixième Conférence sur la population pour l'Asie et le Pacifique (1); réunion sur l'accélération de la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur Beijing +15 (1); réunion sur les stratégies visant à accélérer la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (1); réunion sur la mise en œuvre du document issu de la réunion intergouvernementale de haut niveau pour l'Asie et le Pacifique chargée d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation des engagements figurant dans la Déclaration politique sur le VIH/sida et les objectifs du Millénaire pour le développement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : *Asia-Pacific Population Journal* (4); *Disability at a glance* (1);
  - ii) Publications isolées : la voix des personnes handicapées – améliorer les moyens d'existence et la condition des personnes handicapées (1); pratiques rationnelles en matière de politiques et de programmes de protection sociale, notamment en ce qui concerne le volet santé (2); directives et études de cas disponibles en ligne sur l'intégration transversale de la problématique hommes-femmes dans le développement national ainsi que le prévoit la Déclaration de Bangkok sur Beijing +15 (2);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : fiche de renseignements sur la population en Asie et dans le Pacifique (2); documents et dossiers sur les mesures à prendre pour appuyer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la mise en œuvre de la Déclaration de Bangkok sur

- Beijing +15 et d'autres instruments et engagements internationaux relatifs au développement social (2);
- iv) Manifestations spéciales : Journée internationale des personnes âgées (2); Journée internationale des personnes handicapées (2); Journée internationale de la femme (2); Journée internationale de la jeunesse (2); table ronde sur les migrations et le développement (1);
  - v) Activités techniques : analyse et description des pratiques de référence en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (1); base de donnée sur les politiques concernant les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique ([www.unescap.org/esid/psis/disability/policy\\_central/index.asp](http://www.unescap.org/esid/psis/disability/policy_central/index.asp)) (2); analyse régionale des politiques et programmes nationaux concernant les jeunes (1); examen régional de l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (1); matériel didactique sur les migrations et le développement (2); matériel didactique sur les répercussions sociales de l'urbanisation (1); service de documentation sur le développement social en Asie et dans le Pacifique ([www.unescap.org/sdd/](http://www.unescap.org/sdd/)) (2); matériel didactique sur la transition démographique en Asie et dans le Pacifique et ses incidences sur le plan socioéconomique (1); matériel didactique visant à aider les mécanismes de promotion de la femme à intégrer le souci de l'égalité des sexes dans les processus de développement nationaux et à accélérer l'application de la Déclaration de Bangkok sur Beijing +15 (2); documents de travail sur la protection sociale, notamment les mesures à prendre face aux nouvelles formes de précarité et de marginalisation sociale (1);
  - vi) Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : Groupe de travail thématique régional sur les migrations internationales, y compris la traite des êtres humains (4); Groupe interorganisations Asie-Pacifique sur la jeunesse (4); Groupe de travail thématique chargé de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (4);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets opérationnels : resserrer la coopération régionale sur les migrations internationales et le développement en Asie et dans le Pacifique (1); enrichir la base de connaissances sur les tendances, politiques et pratiques rationnelles concernant le développement et social la population en Asie et dans le Pacifique (1); accélérer l'application des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes en Asie et dans le Pacifique, notamment la Déclaration de Bangkok sur Beijing +15 (1); renforcer les moyens qu'ont les pays d'Asie et du Pacifique d'appliquer le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (1); renforcer les capacités nationales d'examen et d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement en Asie et dans le Pacifique (1); renforcer les moyens qu'ont les pays d'Asie et du Pacifique d'appliquer la résolution 66/10 de la Commission, intitulée « Appel régional à l'action pour réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins, et au soutien en Asie et dans le Pacifique » (1); promouvoir les droits des personnes handicapées, notamment en appliquant la Convention relative aux droits des personnes handicapées, en Asie et dans le Pacifique (1); renforcer les capacités nationales en matière de gestion des risques sociaux et de mise en œuvre de systèmes de protection sociale efficaces (1); renforcer les moyens dont les pays disposent de résoudre les inégalités entre hommes et femmes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); aider les mécanismes de promotion de la femme à intégrer le souci de l'égalité des sexes dans les objectifs de développement nationaux (1).

Tableau 19.22

**Ressources nécessaires : sous-programme 6**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	6 878,3	6 878,3	33	33
Autres objets de dépense	206,7	200,5	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>7 085,0</b>	<b>7 078,8</b>	<b>33</b>	<b>33</b>
Fonds extrabudgétaires	1 800,9	2 012,5	2	2
<b>Total</b>	<b>8 885,9</b>	<b>9 091,3</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

- 19.70 Le montant de 7 078 800 dollars, qui traduit une diminution de 6 200 dollars, comprend :
- a) 6 878 300 dollars affectés au financement de 33 postes (1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 5 P-2 et 14 agents locaux); et b) 200 500 dollars destinés aux objets de dépense autres que les postes, soit une baisse de 6 200 dollars des dépenses concernant notamment les rubriques Consultants, Groupes spéciaux d'experts, Voyages et Services contractuels.
- 19.71 La diminution de 6 200 dollars des crédits demandés au titre des objets de dépense autres que les postes est principalement due à la réduction des frais occasionnés par les réunions d'experts et du nombre de voyages aux fins des consultations dans la région.
- 19.72 Durant l'exercice biennal 2012-2013, des ressources extrabudgétaires dont le montant est estimé à 2 012 500 dollars serviront à mener les activités suivantes :
- a) Accélérer la réalisation des engagements pris par la communauté internationale de promouvoir l'égalité des sexes en Asie et dans le Pacifique, dont ceux qui figurent dans la Déclaration de Bangkok sur Beijing +15;
  - b) Renforcer les capacités nationales dans les domaines suivants : i) mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse en Asie et dans le Pacifique; ii) examen et évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement dans la région; iii) application de la résolution 66/10 de la Commission, intitulée « Appel régional à l'action pour réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins, et au soutien »; iv) gestion des risques sociaux et mise en œuvre de systèmes de protection sociale efficaces; et v) élimination des inégalités entre hommes et femmes dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;
  - c) Resserrer la coopération régionale sur les migrations internationales et le développement en Asie et dans le Pacifique;
  - d) Élargir la base de connaissances sur les tendances, politiques et pratiques rationnelles relatives au développement social et à la population en Asie et dans le Pacifique;
  - e) Promouvoir les droits des personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique, notamment en appliquant la Convention relative aux droits des personnes handicapées;
  - f) Aider les mécanismes de promotion de la femme à intégrer le souci de l'égalité des sexes dans les objectifs de développement nationaux.

- 19.73 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. L'augmentation de 211 600 dollars par rapport aux prévisions de dépenses de l'exercice 2010-2011 est due au transfert et à l'intégration au sous-programme 6 des activités de lutte contre la pauvreté du sous-programme 1 (Politique macroéconomique et développement sans exclusive).

### **Sous-programme 7 Statistique**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 910 700 dollars*

- 19.74 La responsabilité de la mise en œuvre de ce sous-programme revient à la Division de statistique, qui bénéficie de l'appui de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée dans le sous-programme 7 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

Tableau 19.23

#### **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Améliorer l'utilisation des statistiques afin de prendre des décisions fondées sur les faits, et établir et diffuser des statistiques de qualité pour un développement durable et sans exclusive dans la région de la CESAP

#### **Réalisations escomptées du Secrétariat**

#### **Indicateurs de succès**

a) Meilleure compréhension, parmi les professionnels de la statistique officielle, les décideurs et la population, des tendances concernant le développement dans la région, notamment des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

a) Pourcentage des statisticiens et des décideurs nationaux qui estiment que les documents établis par la CESAP sont pertinents et utiles pour suivre les grandes tendances concernant le développement et prendre des décisions sur les politiques en la matière

*Mesure des résultats*

(Pourcentage des statisticiens et des décideurs nationaux de la région de la CESAP)

2008-2009 : 60 %

2010-2011 (estimation) : 60 %

2012-2013 (objectif) : 60 %

b) Accroissement de l'accès des décideurs et de la population à des données comparables sur les principaux indicateurs démographiques, sociaux, économiques et environnementaux pour la région de la CESAP

b) i) Accroissement de l'accès en ligne aux données statistiques fournies par la CESAP

*Mesure des résultats*

(Nombre moyen de tables d'indicateurs interrogées à partir de la base de données en ligne par mois)

2008-2009 : 250

2010-2011 (estimation) : 350

2012-2013 (objectif) : 500

ii) Pourcentage des décideurs qui indiquent avoir utilisé les publications ou la base de données en ligne de la CESAP comme source d'information statistique pour évaluer les grandes tendances en matière de développement et prendre des décisions sur les politiques en la matière

*Mesure des résultats*

(Pourcentage des décideurs d'Asie et du Pacifique qui ont utilisé les publications ou la base de données en ligne de la CESAP et qui ont trouvé les informations fournies utiles)

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 50 %

2012-2013 (objectif) : 60 %

c) Renforcement des capacités des services nationaux de statistique des États membres de recueillir, établir, diffuser et utiliser des données statistiques conformément aux normes internationalement acceptées et aux bonnes pratiques

c) Pourcentage des participants aux activités pertinentes de la CESAP qui affirment être en mesure d'appliquer les connaissances acquises pour établir des données comparables et les utiliser davantage

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 60 %

2010-2011 (estimation) : 60 %

2012-2013 (objectif) : 60 %

d) Renforcement des capacités des bureaux nationaux de statistique dans la région de la CESAP de rassembler, établir, diffuser et analyser des données conformément aux normes internationalement acceptées et aux bonnes pratiques

d) Pourcentage des stagiaires à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) qui affirment être mieux à même de prendre des mesures pour améliorer la qualité des données et des services fournis par les bureaux nationaux de statistique

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 60 %

2010-2011 (estimation) : 65 %

2012-2013 (objectif) : 65 %

---

### Facteurs externes

- 19.75 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les institutions nationales et les autorités locales sont disposées à collaborer aux activités et à fournir les informations nécessaires; b) les ressources extrabudgétaires mobilisées sont suffisantes pour financer l'extension et l'approfondissement de la coopération technique.

## Produits

19.76 Les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :  
Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur des questions de statistique (2); rapports sur des questions liées à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);
  - ii) Comité de statistiques :
    - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières (6);
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité des statistiques (1); rapports sur des questions liées à l'établissement, à l'analyse et à l'exploitation des statistiques officielles (1);
  - iii) Groupes spéciaux d'experts : réunion de groupes d'experts sur les voies et moyens de moderniser les systèmes statistiques nationaux pour répondre pleinement aux besoins des clients (1); réunion de groupes d'experts sur l'élaboration de recommandations et d'orientations pour l'Asie et le Pacifique dans les nouveaux domaines de la statistique économique, sociale ou environnementale (1);
  - iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (2);
  - ii) Publications isolées : statistiques clefs sur les progrès accomplis sur la voie du développement durable et sans exclusive dans une sous-région donnée (1);
  - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : bulletin statistique (*Statistical Newsletter*) (trimestriel) (2);
  - iv) Documentation technique : études sur les indicateurs de développement, y compris les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement, avec une attention particulière aux pays ayant des besoins particuliers (2); informations statistiques à la demande sur la région, y compris sur les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (2); bases de données régionales sur les indicateurs socioéconomiques et environnementaux, y compris les indicateurs par sexe et sur la pauvreté (2); dispositifs de mise en commun en ligne des connaissances liées aux cours, séminaires et ateliers organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (2);
  - v) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions : Partenaires de développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Stages, séminaires et ateliers : téléformation consacrée à des questions de statistique propres à certains pays, fondée sur la technologie de l'Agence japonaise de coopération internationale et de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (en négociation) (300 participants) (1); séminaires de gestion à l'intention des chefs des services

nationaux de statistique et ateliers sur la gestion de la qualité des statistiques (120 participants) (1); stages, ateliers ou séminaires régionaux, sous-régionaux et nationaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les statistiques économiques intégrées, y compris le Système de comptabilité nationale 2008, les technologies de l'information et des communications pour les systèmes nationaux de statistique, les statistiques d'état civil et les statistiques de l'environnement (430 participants) (1); programme de formation fondé sur la recherche (40 participants) (1); cours dispensés à Tokyo sur le rassemblement, la synthèse, le traitement, l'analyse et la diffusion de statistiques officielles à large base (270 participants) (1); ateliers sur la création de partenariats dans le domaine de la formation statistique (20 participants) (1);

- ii) Projets opérationnels : amélioration de la capacité des systèmes nationaux de statistiques d'établir et diffuser des statistiques sur les handicaps (1); amélioration de la base de connaissances pour les décideurs en vue de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique d'établir et diffuser des statistiques économiques (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique d'établir et diffuser des statistiques par sexe (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique d'établir et diffuser des statistiques d'état civil (1); renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique de moderniser leurs systèmes statistiques pour répondre pleinement aux besoins des clients (1); amélioration de la connaissance et de l'utilisation des instruments servant à mesurer le secteur informel et l'emploi informel (1); amélioration de la capacité des systèmes nationaux de statistique de certains pays ayant des besoins particuliers d'établir des statistiques de base (1).

Tableau 19.24

**Ressources nécessaires : sous-programme 7**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	4 736,8	4 736,8	24	24
Autres objets de dépense	179,2	173,9	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>4 916,0</b>	<b>4 910,7</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
Fonds extrabudgétaires	6 177,0	6 250,7	11	11
<b>Total</b>	<b>11 093,0</b>	<b>11 161,4</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

- 19.77 Le montant demandé (4 910 700 dollars), soit une augmentation nette de 5 300 dollars, se décompose comme suit : a) 4 736 800 dollars au titre du financement de 24 postes (1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 12 agents recrutés sur le plan local); b) 173 900 dollars au titre des autres objets de dépense, soit une diminution nette de 5 300 dollars des dépenses prévues, entre autres, pour les consultants, les groupes spéciaux d'experts, les voyages et les services contractuels. Cette diminution s'explique principalement par une réduction du nombre de réunions de groupes d'experts.

- 19.78 Les ressources extrabudgétaires prévues pour l'exercice 2012-2013, d'un montant estimatif de 6 250 700 dollars, viendront compléter les ressources inscrites au budget ordinaire pour financer diverses activités, notamment :
- a) Une téléformation consacrée à des questions de statistique propres à certains pays, fondée sur la technologie de l'Agence japonaise de coopération internationale et de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (en négociation);
  - b) Des séminaires de gestion à l'intention des chefs des services nationaux de statistique et des ateliers sur la gestion de la qualité des statistiques;
  - c) Des stages, ateliers ou séminaires régionaux, sous-régionaux et nationaux sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les statistiques économiques intégrées, y compris le Système de comptabilité nationale 2008, les technologies de l'information et des communications pour les systèmes nationaux de statistique, les statistiques d'état civil et les statistiques de l'environnement; un programme de formation fondé sur la recherche; des cours dispensés à Tokyo sur le rassemblement, la synthèse, le traitement, l'analyse et la diffusion de statistiques officielles à large base; des ateliers sur la création de partenariats dans le domaine de la formation statistique;
  - d) L'amélioration de la connaissance et de l'utilisation des instruments servant à mesurer le secteur informel et l'emploi informel; l'amélioration de la base de connaissances pour les décideurs en vue de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;
  - e) Le renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique de moderniser leurs systèmes statistiques pour répondre pleinement aux besoins des clients;
  - f) Le renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistique d'établir et diffuser des statistiques économiques, des statistiques sur les handicaps, des statistiques par sexe et des statistiques d'état civil, y compris le renforcement de la capacité des systèmes nationaux de statistiques de certains pays ayant des besoins particuliers d'établir des statistiques de base.
- 19.79 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. L'augmentation de 73 700 dollars par rapport à l'estimation de 2010-2011 est essentiellement imputable à la hausse des frais de fonctionnement de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique.

### **Sous-programme 8**

#### **Activités sous-régionales de développement**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 160 100 dollars*

- 19.80 La responsabilité de ce sous-programme incombe au Bureau des opérations qui est chargé de coordonner la mise en œuvre du sous-programme, avec l'appui des bureaux sous-régionaux pour le Pacifique, l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. Le sous-programme sera réalisé conformément à la stratégie exposée en détail à la rubrique Sous-programme 8 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2012-2013.

**Composante 1**

**Activités sous-régionales de développement dans le Pacifique**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 589 600 dollars*

Tableau 19.25

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Mieux incorporer les principes et les pratiques du développement durable et sans exclusive dans les processus nationaux de planification et de mise en œuvre des politiques dans les pays insulaires en développement du Pacifique

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Renforcement des capacités des gouvernements des États insulaires du Pacifique en matière de formulation et d'élaboration de politiques et de pratiques de développement durable et sans exclusive

a) Nombre de demandes relatives aux politiques générales en matière de développement durable sans exclusive dans les États insulaires du Pacifique qui ont été favorablement accueillies et auxquelles la CESAP a répondu

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 6 demandes

2010-2011 (estimation) : 12 demandes

2012-2013 (objectif) : 24 demandes

b) Les pays insulaires en développement du Pacifique sont mieux en mesure d'influencer les processus régionaux en Asie et dans le Pacifique.

b) i) Nombre de questions intéressant les pays insulaires du Pacifique qui sont traitées dans les réunions, débats et publications de la CESAP

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 3 questions

2010-2011 (estimation) : 4 questions

2012-2013 (objectif) : 6 questions

ii) Nombre d'États insulaires du Pacifique qui participent aux réunions de la CESAP

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 6 délégations d'États insulaires du Pacifique

2010-2011 (estimation) : 8 délégations d'États insulaires du Pacifique

2012-2013 (objectif) : 12 délégations d'États insulaires du Pacifique

c) Renforcement des mécanismes de coopération régionale et des cadres institutionnels de promotion de l'intégration régionale et du développement équitable

c) Nombre d'initiatives de collaboration pour l'intégration régionale et le développement équitable associant les États membres, la société civile et d'autres grands partenaires de

développement dans le Pacifique qui ont été facilitées par la CESAP

*Mesure des résultats*

2008-2009 : 3 initiatives

2010-2011 (estimation) : 5 initiatives

2012-2013 (objectif) : 6 initiatives

**Produits**

19.81 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
    - a. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques face aux questions de développement économique et social qui se posent dans les pays en développement insulaires du Pacifique (1);
    - b. Groupes spéciaux d'experts : groupe d'experts des politiques de développement dans le Pacifique chargé de recenser les nouveaux problèmes et de formuler des recommandations aux fins d'inclusion dans la publication *Pacific Perspectives* (1);
  - b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
    - i) Publications en série : *Pacific Perspectives* (1);
    - ii) Supports techniques : recherche et analyse destinés au chapitre de l'*Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* traitant de la sous-région Pacifique (1); page Web concernant la mise en commun des connaissances relatives aux politiques et aux bonnes pratiques en matière de développement économique et social dans le Pacifique ([www.unescap.org/EPOC](http://www.unescap.org/EPOC)) (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) : projets : renforcement des moyens dont disposent les États membres pour établir et utiliser des statistiques, y compris des statistiques ventilées par sexe, aux fins de l'élaboration des politiques et de prendre des décisions dûment fondées (1).

Tableau 19.26

**Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	2 162,5	2 162,5	9	9

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actualisation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Autres objets de dépense	369,3	427,1	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>2 531,8</b>	<b>2 589,6</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Fonds extrabudgétaires	200,0	204,2	–	–
<b>Total</b>	<b>2 731,8</b>	<b>2 793,8</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

- 19.82 Le montant de 2 589 600 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 57 800 dollars, se décompose comme suit : a) 2 162 500 dollars destinés au financement de neuf postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 3 agents locaux); et b) 427 100 dollars inscrits à la rubrique Autres objets de dépense, faisant apparaître une augmentation nette de 57 800 dollars, destinés à couvrir notamment les services de consultants, les groupes spéciaux d'experts, les voyages, les services contractuels et les autres dépenses de fonctionnement.
- 19.83 L'augmentation nette de 57 800 dollars à la rubrique Autres objets de dépense est essentiellement due à l'augmentation du loyer des nouveaux locaux à Kadavu House, à l'augmentation des frais de communication pour garantir une pleine connectivité informatique avec le siège de la CESAP et par voie de conséquence l'accès aux progiciels de l'Organisation des Nations Unies et au coût du remplacement du véhicule officiel acheté en 2006. Cette augmentation est compensée en partie par une diminution au titre des services de consultants, en raison du recours accru aux compétences disponibles sur place et à la diminution des coûts des services d'impression extérieurs.
- 19.84 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 204 200 dollars permettront de renforcer les moyens dont disposent les États membres pour établir et utiliser des statistiques, dont des statistiques ventilées par sexe, aux fins d'élaborer des politiques et de prendre des décisions dûment fondées.

## Composante 2

### Activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 619 000 dollars*

Tableau 19.27

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

**Objectif de l'Organisation** : Intervenir utilement dans les domaines d'activité prioritaires pour la sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est en élaborant et en mettant en œuvre des politiques de développement durable et sans exclusive qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

#### Réalisations escomptées du Secrétariat

#### Indicateurs de succès

- |   |   |
|---|---|
| <p>a) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement durable, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, en adoptant une logique de croissance écologique et en prenant en compte l'efficacité énergétique, les technologies de l'information et des communications, la réduction et la gestion des risques associés aux catastrophes, la lutte contre la pauvreté et le développement des infrastructures</p> | <p>a) Pourcentage accru des participants qui estiment activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant des domaines d'activité prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est</p> <p><i>Mesure des résultats</i><br/>2008-2009 : sans objet<br/>2010-2011 (estimation) : 70 % des participants<br/>2012-2013 (objectif) : 80 % des participants</p>  |
| <p>b) Renforcement des échanges d'information et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans les domaines d'activité prioritaires en Asie de l'Est et du Nord-Est afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire</p>  | <p>b) i) Pourcentage des États membres qui estiment que la coopération entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est, aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, s'est intensifiée</p> <p><i>Mesure des résultats</i><br/>2008-2009 : sans objet<br/>2010-2011 (estimation) : 15 % des États membres<br/>2012-2013 (objectif) : 40 % des États membres</p> <p>ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie de l'Est et du Nord-Est qui participent aux réunions d'échange d'information organisées par la CESAP</p> <p><i>Mesure des résultats</i><br/>2008-2009 : sans objet<br/>2010-2011 (estimation) : 2 institutions partenaires<br/>2012-2013 (objectif) : 6 institutions partenaires</p> |

---

## Produits

- 19.85 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
- Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques face aux questions de développement économique et social qui se posent en Asie de l'Est et du Nord-Est (2);

- ii) Groupes spéciaux d'experts : étendre et améliorer le commerce et les transports grâce à la connectivité des technologies de l'information et des communications à l'échelon sous-régional (1); renforcer une coopération sous-régionale sans exclusive, à l'intention de toutes les principales parties prenantes, y compris la société civile (1);
- iii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Sous-programme de coopération de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (2); réunion consultative sous-régionale pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Expositions, visites guidées, conférences : exposition aux fins de la promotion des activités sous-régionales de développement en Asie de l'Est et du Nord-Est (1);
  - ii) Brochures, fiches d'information, pochettes de documentation : *ESCAP Connecting the Subregion*, collection de notes d'information sur la politique socioéconomique visant la réalisation d'un programme de développement durable axé sur la population (2);
  - iii) Supports techniques : site Web sur le partage des connaissances en matière de politiques et de bonnes pratiques de développement économique et social en Asie de l'Est et du Nord-Est (2);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) : projets : constituer des partenariats pour que les responsables politiques et les professionnels soient mieux à même de formuler et de mettre en œuvre des politiques socioéconomiques intégrées propres à réduire les disparités sociales, à renforcer la protection sociale et à rendre moins vulnérables les groupes défavorisés; faire en sorte que les experts nationaux soient davantage aptes à analyser les incidences socioéconomiques des catastrophes dues à des risques multiples et recenser les options de politiques concernant des mécanismes de coopération en matière de réduction des risques associés aux catastrophes, aux niveaux interrégional et sous-régional (1); permettre aux pays membres d'être mieux équipés pour concevoir et appliquer des programmes sous-régionaux en vue d'améliorer la sécurité énergétique et la durabilité de l'environnement, y compris dans le cadre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement (1); renforcer les moyens dont disposent les professionnels et les experts pour améliorer la connectivité à l'échelon sous-régional, en vue de stimuler la coopération économique sous-régionale, y compris le commerce et les investissements, parmi les pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est (1).

Tableau 19.28

**Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	1 251,8	1 371,7	4	5
Autres objets de dépense	256,3	247,3	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 508,1</b>	<b>1 619,0</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Fonds extrabudgétaires	1 300,5	2 346,5	–	9
<b>Total</b>	<b>2 808,6</b>	<b>3 965,5</b>	<b>4</b>	<b>14</b>

- 19.86 Le montant de 1 619 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 110 900 dollars, se décompose comme suit : a) 1 371 700 dollars destinés au financement de cinq postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-2 et 1 agent local), correspondant à une augmentation de 119 900 dollars en raison de l'acquisition d'un poste d'agent local de la Division de l'administration au titre de l'appui au programme, pour renforcer l'appui en matière de recherche et l'appui administratif au programme de travail du Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est; et b) 247 300 dollars à la rubrique Autres objets de dépense (soit une diminution de 9 000 dollars), destinés à couvrir notamment les services de consultants, les réunions de groupes d'experts, les voyages, les services contractuels et les autres dépenses de fonctionnement.
- 19.87 La diminution de 9 000 dollars à la rubrique Autres objets de dépense résulte de la combinaison d'augmentations de dépenses au titre du programme, au titre par exemple des services de consultants pour l'établissement de rapports sur la coopération sous-régionale et Sud-Sud aux fins du développement économique et social, des voyages dans la région, et de la diminution des frais généraux de fonctionnement, le gouvernement hôte fournissant des locaux à usage de bureaux et prenant à sa charge certaines dépenses de fonctionnement, ainsi que de la réduction des dépenses à la rubrique Mobilier et matériel de bureau, les achats ayant été effectués pendant l'exercice biennal 2010-2011.
- 19.88 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 346 500 dollars permettront de compléter les ressources du budget ordinaire, aux fins ci-après :
- a) Constituer des partenariats de telle sorte que les responsables politiques et les professionnels soient mieux à même d'élaborer et d'appliquer des politiques socioéconomiques nationales intégrées propres à atténuer les disparités sociales, à renforcer la protection sociale et à réduire la vulnérabilité des groupes défavorisés;
  - b) Permettre aux experts nationaux d'être plus à même d'analyser les incidences socioéconomiques des catastrophes dues à des risques multiples et d'identifier les options de politiques relatives à des mécanismes de coopération en matière de réduction des risques associés aux catastrophes aux niveaux intrarégional, interrégional et sous-régional;
  - c) Faire en sorte que les pays membres soient mieux équipés pour concevoir et appliquer des programmes sous-régionaux d'amélioration de la sécurité énergétique et de la durabilité environnementale, y compris dans le cadre du Programme de coopération de la sous-région de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement et que professionnels et experts soient mieux à même d'améliorer la connectivité à l'échelon sous-régional pour stimuler la coopération économique, y compris le commerce et les investissements entre les pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est.
- 19.89 L'estimation des fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 se fonde sur le financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. L'augmentation de 1 046 000 dollars par rapport au montant prévu pour 2010-2011 concerne l'accroissement des activités et des moyens du Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, après sa création en 2010.

**Composante 3**  
**Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord**  
**et en Asie centrale**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 228 100 dollars*

Tableau 19.29

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès**  
**et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Intervenir utilement dans les domaines d'activités prioritaires pour la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale en élaborant et en mettant en œuvre des politiques de développement durable et sans exclusive aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Les États membres de la CESAP sont mieux à même d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, qui portent sur la facilitation des transports et du commerce et sur l'eau, l'énergie et l'environnement.

a) Pourcentage accru des participants qui estiment les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant des domaines d'activités prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 50 % des participants

2012-2013 (objectif) : 70 % des participants

b) Renforcement des échanges d'information et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement amenés à intervenir dans des domaines d'activités prioritaires en Asie du Nord et en Asie centrale afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement

b) i) Pourcentage des États membres qui font état d'une intensification de la collaboration aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement associant les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Nord et en Asie centrale

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 15 % des États membres

2012-2013 (objectif) : 40 % des États membres

ii) Nombre accru d'institutions partenaires en Asie du Nord et en Asie centrale qui participent aux réunions d'échange d'information organisées par la CESAP

*Mesure des résultats*  
 2008-2009 : sans objet  
 2010-2011 (estimation) : 2 institutions  
 partenaires  
 2012-2013 (objectif) : 4 institutions  
 partenaires

**Produits**

19.90 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :

Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmes face aux questions de développement économique et social qui se posent en Asie du Nord et en Asie centrale (2);

ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA), en collaboration avec la CEE (2);

b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

Supports techniques : site Web sur la mise en commun des connaissances en matière de politiques et de bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Nord et en Asie centrale (2);

c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

Projets : constituer des partenariats pour accélérer la mise en œuvre des stratégies de développement national visant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie du Nord et en Asie centrale (1); projet conjoint CESAP-CEE en vue de renforcer la coopération et l'intégration sous-régionales en Asie centrale (SPECA) (1); projet en vue de renforcer les moyens de développement de réseaux de transport en transit en Asie du Nord et en Asie centrale, grâce à la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1).

Tableau 19.30

**Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
<b>Budget ordinaire</b>				
Postes	754,6	976,5	3	4
Autres objets de dépense	256,3	251,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 010,9</b>	<b>1 228,1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Fonds extrabudgétaires</b>				
	150,5	200,0	–	–
<b>Total</b>	<b>1 161,4</b>	<b>1 428,1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

- 19.91 Le montant de 1 228 100 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 217 200 dollars, se décompose comme suit : a) 976 500 dollars destinés à financer 4 postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-2 et 1 fonctionnaire national), soit une augmentation de 221 900 dollars au titre de la création envisagée d'un poste D-1; et b) 251 600 dollars inscrits à la rubrique autres objets de dépense, montant en diminution de 4 700 dollars, aux fins de financer les voyages, les services contractuels et d'autres dépenses opérationnelles.
- 19.92 Il est proposé de créer un poste D-1 pour renforcer la coopération régionale en Asie du Nord et en Asie centrale, car elle constitue un mécanisme important pour promouvoir la coopération sous-régionale et la coordination des projets internationaux et pour que soit dispensé l'appui requis aux domaines prioritaires identifiés par la Réunion intergouvernementale ad hoc sur les nouveaux bureaux sous-régionaux de la CESAP pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale et l'Asie du Sud et du Sud-Ouest. La création de ce poste permettrait d'assurer la coordination et la mise en œuvre du programme de travail du bureau sous-régional, particulièrement en ce qui concerne le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie Centrale (SPECA2), que la CESAP et la CEE soutiennent conjointement.
- 19.93 La diminution nette de 4 700 dollars à la rubrique autres objets de dépense est essentiellement due à la diminution des ressources nécessaires pour la tenue des groupes d'experts, la fourniture contractuelle de logiciels et de services de maintenance informatique, ainsi que pour le mobilier et le matériel. Cette diminution est compensée en partie par des augmentations au titre des voyages effectués par le personnel du bureau sous-régional pour participer à des activités à Bangkok, du coût des services collectifs de distribution et des dépenses de communication aux fins d'assurer une pleine connectivité informatique à la CESAP.
- 19.94 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 200 000 dollars permettront de renforcer les partenariats pour accélérer la mise en œuvre de stratégies de développement en Asie du Nord et en Asie centrale aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, dont un projet visant à renforcer les moyens de développement de réseaux de transport en transit en Asie du Nord et en Asie centrale grâce à la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et un programme conjoint CESAP-CEE en vue de renforcer la coopération et l'intégration sous-régionale en Asie centrale (SPECA).
- 19.95 Les fonds extrabudgétaires nécessaires pour 2012-2013 ont été estimés sur la base du financement actuel et prévu des projets en cours et nouveaux au moment de la présentation du projet de budget. L'augmentation par rapport au montant indiqué pour 2010-2011 est essentiellement imputable à la capacité accrue qu'a le bureau sous-régional d'accepter et de gérer de telles ressources.

#### **Composante 4**

##### **Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest**

***Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 714 500 dollars***

Tableau 19.31

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation** : Intervenir utilement dans les domaines d'activité prioritaires pour la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest en élaborant et en mettant en œuvre des politiques de développement durable et sans exclusive qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

**Réalisations escomptées du Secrétariat****Indicateurs de succès**

a) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant à combler les lacunes en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, de développement des infrastructures, de facilitation du commerce et des transports, de réduction des risques associés aux catastrophes, d'énergie et de sécurité alimentaire

a) Augmentation du pourcentage de participants qui estiment les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant des domaines d'activité prioritaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 50 % des participants

2012-2013 (objectif) : 70 % des participants

b) Renforcement des échanges d'information et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement, aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en Asie du Sud et du Sud-Ouest

b) i) Augmentation du pourcentage d'États membres qui déclarent que la collaboration entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Sud et du Sud-Ouest, aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, s'est intensifiée

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 15 % des États membres

2012-2013 (objectif) : 40 % des États membres

ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires en Asie du Sud et du Sud-Ouest qui participent aux réunions d'échange d'informations organisées par la CESAP

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 2 institutions partenaires

2012-2013 (objectif) : 6 institutions partenaires

**Produits**

19.96 Les produits de l'exercice biennal 2012-2013 seront les suivants :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique;

Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les choix politiques et programmatiques face aux questions de développement économique et social qui se posent en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :

Supports techniques : site Web sur le partage des connaissances en matière de politiques et de bonnes pratiques de développement économique et social en Asie du Sud et du Sud-Ouest (2);

- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

Projets : constitution de partenariats en vue d'accélérer la mise en œuvre, en Asie du Sud et du Sud-Ouest, de stratégies nationales de développement fondées sur les objectifs du Millénaire pour le développement (1); coopération Sud-Sud et sensibilisation en faveur de la sécurité alimentaire et de la sécurité sociale en Asie du Sud et du Sud-Ouest (1).

Tableau 19.32

**Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 4**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013	2010-2011	2012-2013
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 422,9	1 422,9	5	5
Autres objets de dépense	256,3	291,6	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>1 679,2</b>	<b>1 714,5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Fonds extrabudgétaires	134,5	137,6	–	–
<b>Total</b>	<b>1 813,7</b>	<b>1 852,1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

19.97 Le montant de 1 714 500 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 35 300 dollars, se décompose comme suit : a) 1 422 900 dollars destinés à financer 5 postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 agent local); et b) 291 600 dollars, à la rubrique Autres objets de dépense, soit une augmentation de 35 300 dollars, destinés à financer les voyages et d'autres dépenses opérationnelles.

19.98 L'augmentation nette de 35 300 dollars s'explique essentiellement par la diminution des dépenses au titre des groupes d'experts, des services contractuels relatifs aux logiciels et à la maintenance du matériel informatique et du mobilier et matériel, compensée en partie par des augmentations à la rubrique voyages (le personnel devant se rendre à Bangkok), et la hausse du coût des services collectifs de distribution et des dépenses de communications, pour assurer une pleine connectivité informatique avec Bangkok.

19.99 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimé à 137 600 dollars permettront de constituer des partenariats en vue d'accélérer la mise en œuvre, en Asie du Sud et du Sud-Ouest, de stratégies nationales de développement fondées sur les objectifs du Millénaire, aux fins d'une coopération et d'une sensibilisation en faveur de la sécurité alimentaire et de la sécurité sociale en Asie du Sud et du Sud-Ouest.

**Composante 5**

**Activités sous-régionales de développement en Asie du Sud-Est**

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 900 dollars*

Tableau 19.33

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

**Objectif de l'Organisation :** Intervenir utilement dans les domaines d'activité prioritaires pour la sous-région de l'Asie du Sud-Est en élaborant et en mettant en œuvre des politiques de développement durable et sans exclusive qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire

**Réalisations escomptées du Secrétariat**

**Indicateurs de succès**

a) Amélioration de l'aptitude des États membres de la CESAP à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant à résoudre des problèmes prioritaires en Asie du Sud-Est, notamment en ce qui concerne l'alerte avancée, la réduction des risques associés aux catastrophes et la connectivité

a) Augmentation du pourcentage de participants qui estiment les activités de la CESAP pertinentes et utiles pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, dont certains ont trait à la problématique hommes-femmes, visant des domaines d'activité prioritaires en Asie du Sud-Est

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 50 % des participants

2012-2013 (objectif) : 70 % des participants

b) Renforcement des échanges d'information et des partenariats entre les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement, visant à intervenir dans des domaines d'activité prioritaires, aux fins de la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, en Asie du Sud-Est

b) i) Augmentation du nombre d'initiatives de collaboration facilitées par la CESAP, associant les États membres, la société civile et d'autres partenaires de développement en Asie du Sud-Est

*Mesure des résultats*

2008-2009 : sans objet

2010-2011 (estimation) : 2 initiatives

2012-2013 (objectif) : 4 initiatives

ii) Augmentation du nombre d'institutions partenaires en Asie du Sud-Est qui participent aux réunions d'échange d'information organisées par la CESAP

*Mesure des résultats*  
 2008-2009 : sans objet  
 2010-2011 (estimation) : 2 institutions  
 partenaires  
 2012-2013 (objectif) : 4 institutions  
 partenaires

**Produits**

19.100 Les activités à mener au titre de cette composante sont traitées dans les sous-programmes correspondants exécutés à Bangkok.

Tableau 19.34

**Ressources nécessaires : sous-programme 8, composante 5**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres objets de dépense	8,9	8,9	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>8,9</b>	<b>8,9</b>	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	150,0	–	–
<b>Total</b>	<b>8,9</b>	<b>158,9</b>	–	–

19.101 Le montant de 8 900 dollars servira à financer les autres objets de dépense (voyages aux fins de consultations avec le secrétariat de l'ASEAN sur des problèmes techniques d'intérêt commun, dont les initiatives de réduction des risques associés aux catastrophes, en vue de concevoir des initiatives conjointes, services contractuels nécessaires à la production du rapport annuel sur les défis économiques et sociaux dans les pays de l'ASEAN).

19.102 Pendant l'exercice biennal 2012-2013, des fonds extrabudgétaires, d'un montant estimé à 150 000 dollars, serviront à financer les activités entreprises en coordination avec l'ASEAN.

**Facteurs externes**

19.103 Le sous-programme, qui englobe les diverses composantes, devrait atteindre ses objectifs et les réalisations escomptées si les conditions ci-après sont remplies : a) la communauté internationale est sensible aux besoins et aux préoccupations des États membres de la CESAP et leur apporte son concours, conformément aux principes directeurs énoncés par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social et aux objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire; b) les principaux partenaires sont disposés à fournir des informations et à coopérer à des programmes conjoints; c) des fonds extrabudgétaires suffisants sont mobilisés, de sorte que les activités de coopération technique aient le rayonnement et l'ampleur nécessaires.

## D. Appui au programme

*Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 39 278 000 dollars*

- 19.104 L'appui au programme relève de la responsabilité de : a) la Division de la planification du programme et des partenariats, pour les fonctions relatives à la planification, au suivi et à l'évaluation du programme, à la coopération technique et à la mobilisation des ressources, à la coordination interorganisations et aux partenariats; b) la Division de l'administration, pour les fonctions concernant les services financiers et le budget, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'informatique et des télécommunications et les services centraux d'appui; et c) le Service des conférences et de la documentation, pour les fonctions relatives aux services d'interprétation, de traduction et d'édition, à la reproduction des documents et à la Bibliothèque.

### Produits

- 19.105 Au cours de l'exercice 2012-2013, la Division de la planification du programme et des partenariats s'attachera avant tout à améliorer la pertinence et la portée de l'action de la CESAP grâce à une approche plus stratégique de la planification du programme et des projets axée sur les résultats, un renforcement du suivi et de l'évaluation des résultats, une plus grande coopération technique et une meilleure planification du développement des capacités en ce qui concerne la mobilisation des ressources, ainsi qu'un renforcement de la collaboration avec les partenaires de développement. Les produits correspondants sont les suivants :

- a) **Planification du programme** : la Division donne des instructions relatives à la planification du programme, assure une formation concernant les sous-programmes de la CESAP et contribue à l'élaboration de cadres stratégiques, de programmes de travail et de budgets connexes pour ces sous-programmes; fournit des conseils et une assistance aux divisions techniques et aux bureaux sous-régionaux pour leur permettre d'élaborer des documents de réflexion de meilleure qualité sur le renforcement des capacités, ces documents devant avoir un rapport clair avec les activités normatives et analytiques de la CESAP, et contribuer à l'approche par programmes menée globalement par la Commission, ainsi qu'aux résultats escomptés; procède à des évaluations et veille à l'assurance qualité des documents relatifs au projet de renforcement des capacités; gère le programme ordinaire de coopération technique et le Compte de l'ONU pour le développement; assure le suivi de la mise en œuvre du projet et du programme de travail, y compris l'établissement de directives concernant les instruments et les méthodes de gestion axée sur les résultats; fournit des conseils et une assistance pour l'établissement de rapports sur l'exécution des programmes et l'utilisation du Système intégré de suivi; assure la coordination entre les bureaux chargés de la planification des programmes au sein des différentes commissions régionales et avec d'autres entités du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, en vue d'effectuer des programmations conjointes et de coordonner et d'harmoniser les travaux; assure le service des sessions de la Commission, y compris pour des questions relatives à la planification, au suivi et à l'évaluation du programme, et aux projets de résolution;
- b) **Mobilisation des ressources et partenariats** : la Division poursuit l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des ressources pour la CESAP en vue d'élargir la base des financements destinés à la coopération technique; analyse l'aide au développement et l'évolution du comportement des donateurs, et organise des consultations avec les donateurs et les partenaires; gère l'application des mémorandums d'accord avec les partenaires de développement; assure la coordination interorganisations avec d'autres partenaires du système des Nations Unies, notamment en fournissant des services de secrétariat pour le Mécanisme de coordination régionale et la Réunion des chefs de secrétariat; contribue, en

tant qu'organisme non résident, aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et à d'autres démarches connexes, afin d'établir des liens entre l'action de la CESAP et celle des équipes de pays des Nations Unies; assure le service des sessions annuelles de la Commission en ce qui concerne l'établissement de rapports sur la mobilisation des ressources et les annonces de contributions;

- c) Évaluation : la Division fournit une formation et un appui concernant l'évaluation de la mise en œuvre des programmes; gère et conduit des évaluations stratégiques et fournit une aide en matière d'assurance qualité pour des évaluations, y compris en aidant à formuler des réponses de la direction aux conclusions issues des évaluations; et assure le service des évaluations effectuées par le Bureau des services de contrôle interne dans les domaines relevant de la coordination des programmes.

19.106 La Division de l'administration continuera de s'attacher avant tout à améliorer l'appui qu'elle fournit à la Direction exécutive de la manière suivante : a) elle aidera le Secrétaire exécutif à atteindre les objectifs dans le domaine des ressources humaines en appliquant à la gestion des ressources humaines les mesures de réforme présentées par le Secrétaire général en vue de créer une force de travail plus mobile, plus polyvalente et plus adaptable par une planification judicieuse des effectifs, une gestion avisée des ressources allouées au perfectionnement du personnel et une administration efficace de la rémunération et des prestations connexes; b) elle améliorera la gestion des ressources informatiques et renforcera l'infrastructure en vue de la mise en place du progiciel de gestion intégré; c) elle assurera une gestion plus rigoureuse des ressources financières et budgétaires en mettant en place des procédures d'approbation détaillées pour tous les comptes, en veillant au respect des procédures de paiement, dont les rémunérations, et en préparant le terrain pour l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public; et d) elle veillera au bon entretien des bâtiments et à la fourniture de prestations de voyages, d'achats et de services centraux d'appui. En outre, le Service des conférences et de la documentation continuera de fournir des services d'édition, de traduction et d'interprétation dans les quatre langues de travail de la CESAP. D'une manière plus spécifique, les produits de l'exercice 2012-2013 seront les suivants :

- a) Administration générale : la Division gère et coordonne toutes les activités administratives; élabore les politiques relatives à l'utilisation des ressources humaines, financières et techniques, et à l'utilisation de l'infrastructure; fixe les orientations en matière de gestion et d'administration; entretient de bonnes relations avec le pays hôte; élabore des consignes opérationnelles et apporte son concours à la tenue de réunions, à l'organisation de visites de dignitaires et à l'utilisation des salles de conférence; participe aux opérations d'achats, notamment en fournissant des conseils sur l'application des procédures complexes qui régissent ce domaine;
- b) Gestion des ressources humaines : la Division fournit des conseils concernant l'interprétation du statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; fournit des conseils stratégiques concernant la planification des effectifs, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'organisation des carrières, ainsi que la gestion des aptitudes, la rétention du personnel et la cessation de service, en vue de constituer une force de travail mobile et polyvalente, dotée des compétences nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par l'Organisation et assurer un fonctionnement efficace; recrute les consultants et les vacataires; assure des services de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et dirige les démarches destinées à promouvoir et maintenir une bonne capacité de réaction face aux risques de pandémie; gère les indemnités et les prestations;
- c) Gestion financière et budget : la Division fournit des conseils concernant l'interprétation du statut du personnel et des règles, politiques et procédures connexes; donne des conseils sur les moyens d'utiliser le plus efficacement possible les ressources disponibles et d'employer

au mieux les services financiers fournis par d'autres organismes des Nations Unies partenaires; gère les relations avec les banques; approuve les dépenses conformément aux procédures établies; tient tous les comptes et établit les états financiers; effectue tous les paiements à des tiers, y compris le versement des traitements et le règlement des achats; assure les services de trésorerie, en consultation avec la Trésorerie du Siège; surveille et contrôle l'utilisation des ressources financières dont elle a la responsabilité, et notamment établit des rapports sur l'exécution du budget; exerce une autorité centrale pour la certification des dépenses conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies; alloue des fonds, crédits ou subventions, et gère les comptes spéciaux; entretient des relations de travail efficaces avec les vérificateurs internes et externes des comptes et supervise la mise en œuvre des recommandations issues de leurs travaux;

- d) Gestion des ressources informatiques et des télécommunications : la Division donne des conseils sur les achats et l'utilisation d'outils informatiques, en tenant dûment compte de la stratégie informatique et télématique de l'Organisation, notamment en ce qui concerne les mises à niveau et mises à jour obligatoires de logiciels et matériels informatiques et télématiques, et le développement et la maintenance d'applicatifs locaux; assure la collaboration avec le Siège et la coordination des besoins opérationnels pour les nouvelles applications conçues de façon centralisée, telles que le progiciel de gestion intégré; participe, en collaboration avec le Siège, à la mise en place du centre informatique commun à l'ensemble de l'Organisation; améliore l'infrastructure existante pour permettre l'accès sécurisé à distance aux données internes; applique une stratégie complète pour la reprise des activités après un sinistre; veille au maintien de la conformité à la norme ISO27001; met en place, dans le cadre d'une collaboration, la technologie de téléphonie par Internet; fournit un appui continu aux opérations, en assurant notamment la maintenance du Système intégré de gestion;
- e) Services centraux d'appui : la Division assure une gestion rationnelle, entretien compris, de toutes les installations, et s'occupe des grosses réparations, des rénovations et des projets de construction, allant du conseil à l'étude de faisabilité, la conception et la mise en œuvre; s'occupe des achats et des voyages, donnant notamment des conseils sur les modalités d'application des procédures complexes régissant les achats et les prestations liées aux voyages; assure les services d'entreposage et de gestion des stocks et les services de courrier, de valise diplomatique et de coursier;
- f) Service des conférences et de la documentation : la Division assure les services d'édition, d'interprétation, de traduction et de traitement de texte dans les quatre langues de travail de la CESAP, y compris le traitement des documents et les services de reproduction;
- g) Bibliothèque : la Division fournit des services de bibliothèque et de gestion des connaissances, ainsi que des conseils et des services de formation compte tenu du programme de travail du secrétariat de la CESAP, et des besoins du personnel des organismes des Nations Unies à Bangkok et des secteurs public et privé.

Tableau 19.35

**Ressources nécessaires : appui au programme**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2010-2011	2012-2013 (avant actuali- sation des coûts)	2010-2011	2012-2013
Budget ordinaire				
Postes	32 208,4	29 991,1	196	186
Autres objets de dépense	8 934,4	8 539,0	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>41 142,8</b>	<b>38 530,1</b>	<b>196</b>	<b>186</b>
Fonds extrabudgétaires	4 169,6	4 239,6	32	29
<b>Total</b>	<b>45 312,4</b>	<b>42 769,7</b>	<b>228</b>	<b>215</b>

- 19.107 Le montant de 38 530 100 dollars, représentant une diminution nette de 2 612 700 dollars, se décompose comme suit : a) 29 991 100 dollars destinés au financement de 186 postes (2 D-1, 7 P-5, 18 P-4, 13 P-3, 6 P-2, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national et 139 postes d'agent local), correspondant à une diminution de 2 217 300 dollars due au transfert, au Bureau du Secrétaire exécutif, d'un poste P-3 à la rubrique Direction exécutive et administration, et à celui d'un poste d'agent local au Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, au titre du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement); et à la suppression de huit postes, à savoir cinq postes P-3 de traducteur-interprète (deux pour le français, deux pour le russe et un pour le chinois) dans le Service des conférences et de la documentation, deux postes P-2, l'un à la bibliothèque (poste de bibliothécaire adjoint) et l'autre à la Division de la planification du programme et des partenariats (poste de spécialiste de la gestion des programmes), et un poste d'administrateur recruté sur le plan national à la Section des services centraux d'appui/Bureau du protocole, dans le cadre de la poursuite de la restructuration des services d'appui de la Commission; et b) 8 539 000 dollars, montant en baisse de 395 400 dollars, destinés aux autres objets de dépense, notamment les autres dépenses de personnel, les consultants, les voyages, les services contractuels et d'autres frais généraux de fonctionnement.
- 19.108 Le transfert d'un poste P-3 au Cabinet du Secrétaire exécutif, à la rubrique Direction exécutive et administration, a pour but de fournir un appui au Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission; celui d'un poste d'agent local au Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, au titre du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement), est destiné à renforcer l'appui administratif en matière de recherche apporté au programme de travail du Bureau sous-régional.
- 19.109 La diminution nette de 395 400 dollars à la rubrique Autres objets de dépense s'explique essentiellement par une réduction des ressources nécessaires au titre des voyages, des frais généraux de fonctionnement et des fournitures, ainsi que par des besoins moindres de remplacement de matériels bureautiques, informatiques et télématiques, la durée d'utilisation de ces matériels ayant été prolongée, mais l'économie réalisée est en partie annulée par une augmentation des ressources à la rubrique Consultants.
- 19.110 Au cours de l'exercice 2012-2013, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 4 239 600 dollars permettront d'apporter un appui au programme pour la mise en œuvre de projets financés par des fonds extrabudgétaires au titre du programme de travail, de fournir des services d'appui administratif aux institutions régionales et aux bureaux sous-régionaux de la CESAP, ainsi qu'un

appui administratif à d'autres entités des Nations Unies hébergées dans le complexe de la CESAP. Les ressources prévues sont essentiellement destinées aux traitements et aux locaux du personnel dont les postes sont financés au moyen de fonds extrabudgétaires dans les domaines des ressources humaines, des services financiers, de la planification des programmes, de la mobilisation des ressources et des partenariats, ainsi que d'autres sources d'appui de ce type pour faire en sorte que les activités financées par des fonds extrabudgétaires bénéficient de services adéquats.

Tableau 19.36

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

(A/64/7)

Le Comité recommande aux commissions régionales et au Bureau de la gestion des ressources humaines d'élaborer une stratégie pour accélérer le processus de recrutement et de nomination aux postes vacants en ayant à l'esprit qu'il importe d'utiliser au mieux les effectifs supplémentaires approuvés par l'Assemblée générale. Un état actualisé des postes non pourvus dans chaque commission devra être communiqué à l'Assemblée générale lorsqu'elle procédera à l'examen des propositions budgétaires pour l'exercice biennal 2010-2011 (par. V.3).

Le Comité considère cependant que la CESAP, la CEE et la CESAO devraient s'efforcer de se rapprocher de l'objectif des 120 jours fixé par l'Organisation aux fins du recrutement des administrateurs (par. V.4).

Le Comité consultatif constate une amélioration dans la présentation des cadres logiques de toutes les commissions régionales. Il

Comme la responsabilité du recrutement est partagée par les chefs des services recruteurs, les équipes des ressources humaines, d'autres fonctionnaires appelés à siéger dans des jurys d'entretien et les membres des organes centraux de contrôle, la CESAP continue d'instaurer des mesures permettant d'administrer et d'améliorer le processus de recrutement. Un travail de sensibilisation des cadres à la nécessité de jouer un rôle résolument actif dans le recrutement a été entrepris en 2006. Des cours sont offerts sur la rédaction des avis de vacance de poste, le choix des épreuves écrites, la préparation des questions à l'oral et l'évaluation des candidats. En 2010, le programme de formation a été étendu aux nouvelles procédures de recrutement par Inspira.

De plus, la quasi-totalité (95 %) des fonctionnaires participant régulièrement à des jurys d'entretien ont suivi la formation obligatoire sur la sélection fondée sur les compétences et les techniques d'entretien. Des ateliers ont aussi été organisés périodiquement pour expliquer aux membres des organes centraux de contrôle et aux chefs de service concernés par les vacances de poste leur rôle et leur responsabilité dans la procédure de recrutement.

Pour simplifier et accélérer encore les recrutements, les organes centraux de contrôle de la CESAP tiennent depuis août 2006 des réunions virtuelles (par voie électronique), ce qui facilite le strict respect des délais d'examen des candidatures et de décision.

Les commissions régionales collaborent étroitement dans bon nombre de domaines pour tirer parti des synergies existantes et les renforcer. Les responsables de la planification des programmes des commissions

recommande à cet égard de prendre des mesures pour harmoniser la présentation des indicateurs de succès et de la mesure des résultats quand ils sont identiques ou similaires, notamment ceux qui concernent le recrutement, la parité entre les hommes et les femmes et la représentation géographique, et la mesure de la satisfaction du personnel avec celle des autres départements du Secrétariat. Il encourage également l'intégration d'éléments qualitatifs dans la formulation des indicateurs de succès (par. V.12).

Le Comité consultatif recommande que la CESAP rende compte de la mise en place et du fonctionnement des trois bureaux sous-régionaux dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 (par. V.40).

régionales sont convenus de coordonner étroitement leur travail de préparation du projet de budget-programme pour 2012-2013 afin de poursuivre l'harmonisation des méthodes de travail et des structures.

Outre les réunions et consultations régulières que tiennent les planificateurs des programmes des commissions régionales, les activités de fond sont coordonnées dans le cadre du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et de ses modules thématiques. Le Comité exécutif vise à apporter une cohérence et une unité d'approche aux entités des Nations Unies engagées dans un travail normatif, analytique et technique dans le domaine économique et social. La CESAP participe activement aux travaux menés dans les modules thématiques pertinents. Cette structure permet non seulement aux directeurs de programmes d'échanger des informations pour éviter les chevauchements d'activité, mais aussi de renforcer les objectifs communs; elle permet également aux participants de travailler de concert à la réalisation des objectifs stratégiques clefs pour faire avancer l'action des Nations Unies en faveur du développement et assurer le suivi du Sommet mondial de 2005 et d'autres conférences et sommets des Nations Unies antérieurs.

La CESAP a organisé la réunion intergouvernementale spéciale consacrée à ses nouveaux bureaux sous-régionaux pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est, l'Asie du Nord et l'Asie centrale l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, qui s'est tenue à Bangkok, du 2 au 4 mars 2010. Les participants ont défini les domaines d'action prioritaires pour chaque sous-région et posé les bases de l'élaboration du cadre stratégique des sous-régions pour 2012-2013.

Le bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est a été officiellement ouvert en mai 2010. Il a organisé une réunion consultative des parties prenantes en novembre 2010 afin de veiller à ce que la définition des produits, conformément au programme de travail pour l'exercice biennal 2012-2013, se fasse en coordination avec les gouvernements concernés, les organismes des Nations Unies et les représentants des organisations de la société civile de la sous-région.

Pour l'heure, les activités relatives à l'Asie du Nord et l'Asie centrale ainsi qu'à l'Asie du Sud et du Sud-Ouest sont coordonnées depuis Bangkok, mais le recrutement du personnel des deux bureaux sous-régionaux devrait

---

*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

---

être achevé au début de 2011 et ceux-ci devraient ouvrir leurs portes dans le courant de la même année.

**Rapport du Comité des commissaires aux comptes**

(A/65/5 (vol. I), chap. II)

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à faire en sorte que la définition des objectifs, des réalisations escomptées et des indicateurs de succès de chaque sous-programme soit le fruit d'un dialogue plus approfondi entre les directeurs de programme et le secrétariat, l'objectif étant d'accroître l'utilité du programme de travail en tant qu'outil de gestion pendant la phase d'exécution (par. 223).

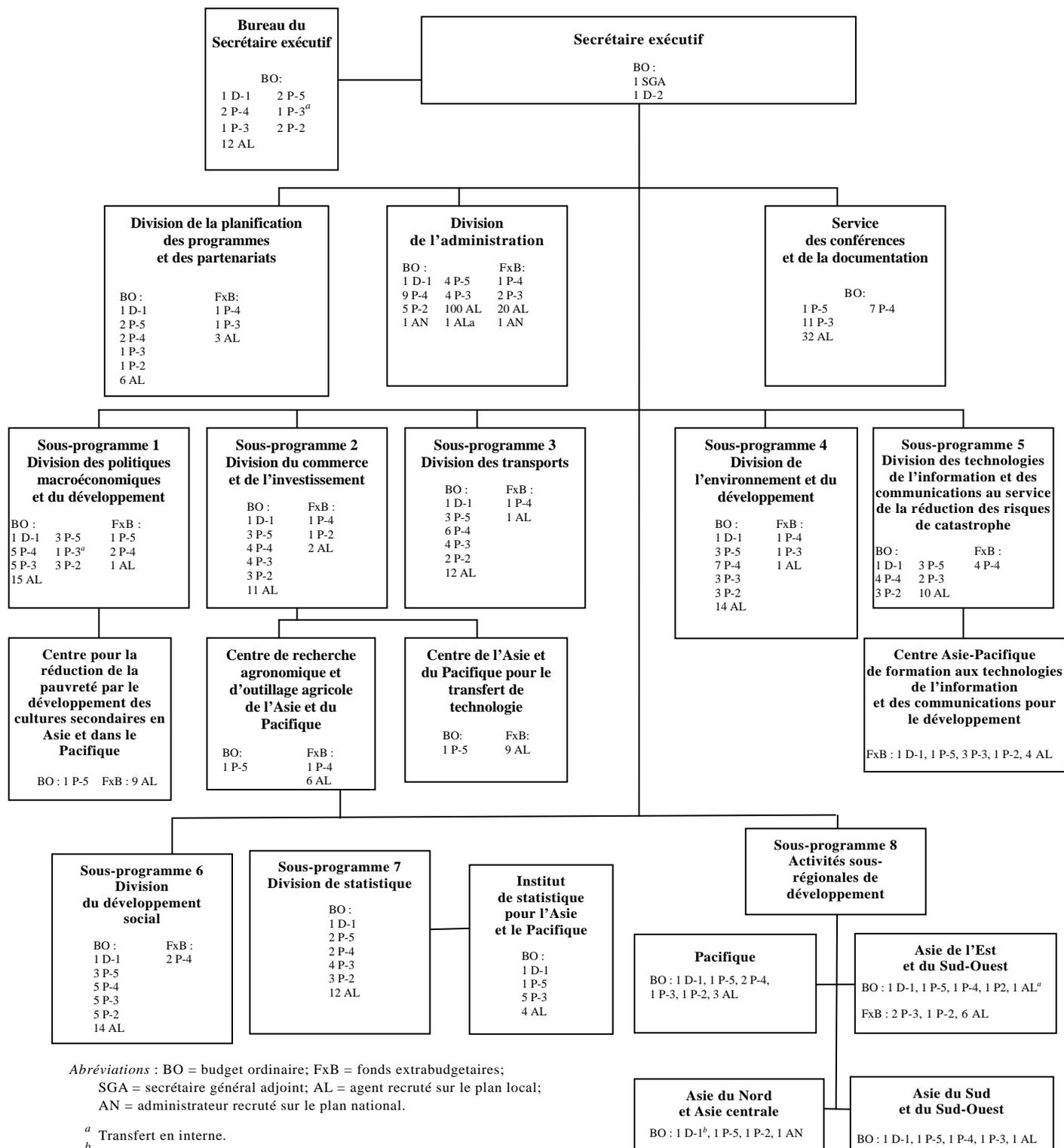
La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a souscrit à la recommandation du Comité l'invitant à établir clairement la distinction entre les produits relevant de son fonctionnement quotidien et ceux constituant des éléments essentiels de l'action de l'Organisation, en faisant en sorte d'éviter de dresser de simples listes de tâches courantes non quantifiées (par. 227).

La CESAP a mis en œuvre la recommandation du Comité. Lors du processus de formulation du cadre stratégique se rapportant à l'exercice biennal 2010-2011, une série d'ateliers a été organisée pour élaborer le cadre de résultats de chaque sous-programme, avec la participation des administrateurs et directeurs de projet intéressés du secrétariat de la CESAP et sur la base des résultats du séminaire organisé à l'intention du personnel d'encadrement par le Secrétaire exécutif. Les objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de résultats énoncés dans le cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013 ont été définis par l'équipe de direction en marge de l'initiative d'efficacité organisationnelle conduite par le Secrétaire exécutif de la Commission.

Selon l'administration de la CESAP, les produits du programme de travail 2012-2013 seront formulés en établissant des liens plus nets avec les réalisations escomptées pertinentes. Ils seront quantifiés de façon uniforme et conformément aux instructions mondiales à l'échelle du Secrétariat par le Siège de l'Organisation.

---

## Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2012-2013



Abréviations : BO = budget ordinaire; FxB = fonds extrabudgétaires;  
SGA = secrétaire général adjoint; AL = agent recruté sur le plan local;  
AN = administrateur recruté sur le plan national.

<sup>a</sup> Transfert en interne.

<sup>b</sup> Nouveau poste.

## Annexe

## Produits de l'exercice 2010-2011 non reconduits en 2012-2013

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>			
18.34 b) i)	Bulletin d'information UN Focus	2	Destiné à être englobé dans les documents d'information et de promotion sur la CESAP et les questions dont l'ONU s'occupe à titre prioritaire
18.34 b) ii)	Bulletin électronique mensuel <i>What's Ahead@ESCAP</i>	2	Destiné à être englobé dans les documents d'information et de promotion sur la CESAP et les questions dont l'ONU s'occupe à titre prioritaire
18.34 b) i)	Expositions	2	Destiné à être englobé dans les activités de communication sur les activités de la CESAP et de l'ONU
<b>Total partiel</b>		<b>6</b>	
<b>Sous-programme 1. Politique macroéconomique et développement sans exclusive</b>			
18.40 b) i)	<i>Key Economic Developments and Prospects in the Asia-Pacific Region</i>	2	Supprimé à la soixante-sixième session de la Commission; les ressources seront réaffectées à la publication de l' <i>Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique : bilan de fin d'année</i>
18.40 b) iii)	CAPSA Flash	2	À paraître mensuellement sous forme de bulletin d'information électronique
18.40 b) v)	Site Web de la CESAP sur les politiques macroéconomiques et le développement sans exclusive (www.unescap.org/pdd) (mise à jour trimestrielle)	2	Destiné à être intégré dans le site Web de la CESAP sous la rubrique Direction exécutive et administration
<b>Total partiel</b>		<b>6</b>	
<b>Sous-programme 2. Commerce et investissements</b>			
18.46 b) iv)	Service d'information commerciale	1	Destiné à être englobé dans les bulletins d'information électroniques trimestriels du réseau TISNET (nouvelles et sources)

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
18.46 b) iv)	Mise à jour de la base de données sur le commerce et les investissements : système de gestion des activités	2	Destiné à être intégré dans le site Web de la CESAP sous la rubrique Direction exécutive et administration
18.46 b) iv)	Site Web destiné au partage d'informations sur les pratiques exemplaires dans le domaine du développement rural durable (www.unapcaem.org)	2	Destiné à être intégré dans le site Web www.unapcaem.org relatif à l'échange de données et d'informations sur les bonnes pratiques agricoles et l'agriculture respectueuse de l'environnement en vue de réduire la pauvreté (www.unapcaem.org)
18.46 c) i)	Échanges entre le secteur public, le secteur privé et les organisations de la société civile sur les politiques d'investissement et de développement des entreprises axées sur le développement durable sans exclusive, compte tenu aussi des questions d'égalité des sexes (150 participants)	1	Destiné à être englobé dans le projet opérationnel sur le renforcement des capacités nationales pour améliorer la compétitivité des petites et moyennes entreprises et des entreprises agroindustrielles afin de leur permettre de participer effectivement aux marchés régionaux et aux chaînes de valeur
18.46 c) i)	Stages de politique commerciale sur les dossiers de l'Organisation mondiale du commerce et la gouvernance commerciale régionale dans l'optique d'un développement durable et sans exclusive (120 participants)	1	Destiné à être englobé dans le projet opérationnel sur le renforcement de la capacité des États membres de négocier et d'exécuter les accords sur le commerce et les investissements visant à réduire les obstacles au commerce et aux investissements, et à favoriser un développement durable et sans exclusive, y compris dans le cadre de l'Accord commercial Asie-Pacifique
18.46 a) iv)	Conseil consultatif des entreprises de la CESAP	2	Supprimé en 2009 pour des raisons tenant au programme
18.46 b) iv)	Page Web de la CESAP sur le commerce et les investissements (www.unescap.org/tid)	2	Destiné à être intégré dans le site Web de la CESAP sous la rubrique Direction exécutive et administration
<b>Total partiel</b>		<b>11</b>	

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>Sous-programme 3. Transports</b>			
18.53 b) iii)	Site Web de la CESAP consacré aux transports et au tourisme (www.unescap.org/ttdw/index.asp) (mise à jour semestrielle)	2	Destiné à être intégré dans le site Web de la CESAP sous la rubrique Direction exécutive et administration
18.53 c) i)	Réunion sur le développement et la mise en œuvre opérationnelle des interfaces et des couloirs intermodaux (30 participants)	1	Englobé dans les projets opérationnels
18.53 c) i)	Réunion d'élaboration et d'application des accords sous-régionaux sur la facilitation des transports par voie de couloir (30 participants)	1	Englobé dans les projets opérationnels
18.53 c) i)	Stages de formation consacrés à la facilitation des transports, aux transports multimodaux et à la logistique (50 participants)	1	Englobé dans les projets opérationnels
<b>Total partiel</b>		<b>5</b>	
<b>Sous-programme 4. Environnement et développement</b>			
18.59 b) i)	Energy resources development series: widening energy access and enhancing energy security to achieve the Millenium Development Goals in Asia and the Pacific (1) (2011) (BO)	1	Restructuration des activités sectorielles de la Division et réajustement de ses priorités
18.59 b) i)	State of environmental sustainability in Asia and the Pacific (2010) (BO/FxB)	1	Restructuration des activités sectorielles de la Division et réajustement de ses priorités
18.59 a) v)	Réunion des hauts responsables du sous-programme de coopération de l'Asie du Nord-Est en matière d'environnement	2	Produit figurant désormais à la composante 2 du sous-programme 8 (Activités sous-régionales de développement en Asie du Nord et en Asie centrale)
	Energy resources development series: Energy Policies: Good Practices and Lessons Learned	1	Produit reporté de l'exercice 2008-2009 [A/62/6 (Sect. 18), par. 18.63 b) i)] et intégralement exécuté en 2010-2011
	Water Resources Series: Policy options and strategies for effective implementation of the Hyogo Framework for Action in Asia and the Pacific	1	Produit reporté de l'exercice 2008-2009 [A/62/6 (Sect. 18), par. 18.63 b) i)] et intégralement exécuté en 2010-2011
<b>Total partiel</b>		<b>6</b>	

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
<b>Sous-programme 5. Technologies de l'information et de la communication et réduction des risques de catastrophes</b>			
18.66 c) i)	Atelier régional sur un réseau de réseaux de partage de l'information sur les catastrophes (30 participants)	1	Les activités liées au portail Web Asie-Pacifique consacré à la réduction des risques de catastrophes et à la promotion du développement seront englobées dans le produit pertinent
18.66 c) i)	Ateliers régionaux sur la mise au point et le partage d'infrastructures et de ressources informatiques spatioportées aux fins du développement et de la réduction de la pauvreté, y compris la connectivité dans le Pacifique (40 participants)	1	Des réunions seront organisées dans le cadre des projets opérationnels pertinents
18.66 c) i)	Forum sous-régional sur les pratiques liées à la réduction des risques multiples de catastrophes, notamment à l'aide de centres de proximité en ligne (40 participants)	1	Des réunions seront organisées dans le cadre des projets opérationnels pertinents
<b>Total partiel</b>		<b>3</b>	
<b>Sous-programme 6. Développement social</b>			
18.73 b) i)	Rapport sur l'égalité des sexes en Asie et dans le Pacifique (1) (2010) (BO)	1	Au lieu de publier un rapport à part, la CESAP collaborera avec ONU-Femmes et d'autres organismes des Nations Unies participant au groupe de travail thématique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes du mécanisme de coordination régional en vue de produire un travail analytique commun
18.73 b) v)	Page Web de la CESAP consacrée au développement social ( <a href="http://www.unescap.org/esid">http://www.unescap.org/esid</a> ) (mise à jour trois fois par an)	2	Destiné à être intégré dans le site Web de la CESAP sous la rubrique Direction exécutive et administration
18.73 b) i)	Asia-Pacific Population Journal (3 en 2008, 3 en 2009) (*)	1	Produit reporté de l'exercice 2008-2009 et intégralement exécuté en 2010-2011
18.73 a) ii)	Comité du développement social : sessions plénières	6	Comme la Division du développement social organisera trois réunions intergouvernementales de haut niveau au cours de

**Titre V**      **Coopération régionale pour le développement**

<i>Paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
			l'exercice biennal 2012-2013, le Comité du développement social a décidé de tenir sa troisième session en 2014
18.73 a) ii)	Comité du développement social : rapport du Comité du développement social	1	Voir ci-dessus
18.73 a) ii)	Comité du développement social : rapports sur des questions liées au développement social, portant sur les politiques sociales et la population, la protection et la justice sociales, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'emploi des jeunes et les aspects sociaux de la sécurité alimentaire	1	Voir ci-dessus
<b>Total partiel</b>		<b>12</b>	
<b>Sous-programme 7. Statistiques</b>			
18.79 b) iv)	Site Web de la CESAP consacré aux statistiques ( <a href="http://www.unescap.org/stat">http://www.unescap.org/stat</a> ) (mise à jour hebdomadaire)	2	Destiné à être intégré dans le site Web de la CESAP sous la rubrique Direction exécutive et administration
<b>Total partiel</b>		<b>51</b>	
<b>Total</b>		<b>100</b>	